

JOURNAL

HISTORIQUE

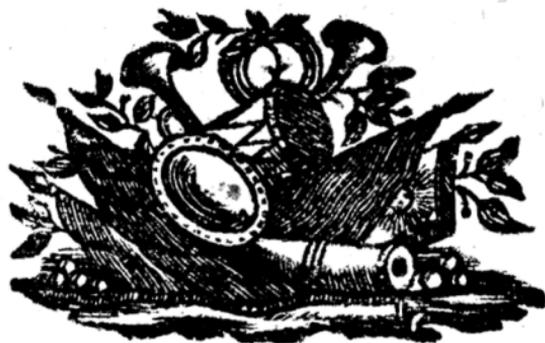
ET

LITTÉRAIRE.

I. MAI

1777.

TOME CXLVII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

T

In-douze.

Traité de différentes sortes de preuves qui servent
à établir la vérité de l'histoire, par le P. Henri
Griffet. 1769.

Traité des fonds de commerce, ou jeu d'actions.
Londres 1772.

Traité historique des plantes qui croissent dans
la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur
description, leur figure, leur nom, l'endroit
où elles croissent, leur culture, leurs analyses
& leurs propriétés, tant pour la Médecine que
pour les Arts & Métiers, par Mr. Buchoz,
Doct. &c. en dix vol. avec 201 planches. *Paris*
1770.

Traité sur l'histoire-sainte & sur la Fable, par
demande & par réponse, par Mr. Lefevre,
en trois parties. *Bruxelles* 1766.

Traité de la paix intérieure. *Paris* 1766.

Traité de la Procédure civile, par Mr. Pothier, 2
vol. *Orléans* 1774.

Traité des Renoncules, fig. *Avignon* 1763.

Traité de l'Usure, ou de la pratique des billets,
traité théologique & moral. *Louvain* 1767.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. M A I

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Incas ou la destruction de l'empire du Pérou. Par Mr. Marmontel, l'un des quarante de l'académie françoise. A Paris chez Lacombe. Deux vol. in-8°. 1777.

C'EST un poëme en prose, dans le goût de celui de *Bélifaire*, mais où l'histoire a bien moins de part & qui doit tout à la fiction. Le poëte commence par une fête que les péruviens célèbrent en l'honneur du soleil ; & à cette occasion, il met en action les mœurs, les usages, les loix, la religion d'un peuple imaginaire, qu'il nomme *péruviens*, car jamais les véritables péruviens

ne se reconnoîtront aux traits sous lesquels on les dépeint ici. Au milieu de la fête arrivent les neveux de Montezume, Roi du Mexique, qui cherchent un asyle auprès des Incas, & qui racontent les malheurs arrivés à leur empire. Cependant les espagnols étendent leurs conquêtes, sous la conduite de Pizarre; & le poëte raconte les voïages de cet homme célèbre, ses dangers, ses malheurs, sa bravoure, le voïage & la bienfaisance de Las-Cafas, les vertus d'Alonzo Molina, amis l'un & l'autre des indiens; le projet formé par Alvarado de faire la conquête du Pérou, pendant que Pizarre fait un voïage en Espagne; les guerres sanglantes que se font les deux Rois de Quito & de Cusco, Ataliba & Huascar; il décrit les grandeurs & les richesses de Cusco en vrai poëte qui jouit de tout le droit qu'il a aux fictions; la victoire qu'Huascar remporte sur son frere, l'amour dont Alonzo Molina s'enflamme pour Cora, l'une des vierges consacrées au soleil; l'accusation intentée contre elle d'avoir violé ses vœux, & sa justification par Alonzo qui la fait absoudre par des raisons qui ne se trouvent que dans le code philosophique; le voïage de Pizarre à Seville, son retour, le danger que court Las-Cafas presque expirant & rendu à la vie par le desir de servir les indiens; les services qu'Alonzo Molina rend à ceux-ci, en leur enseignant à se défendre contre les espagnols; la défaite d'Huascar, Roi de Cusco, & de son parti; enfin la perfidie & les horreurs

teurs attribuées à un prêtre, qui non content d'avoir vû expirer Alonzo Molina & Gonzalve d'Avila, protecteurs des indiens, souleve encore les espagnols contre Pizarre, & finit par faire étrangler dans sa prison Ataliba, condamné à la mort.

Tels sont les principaux événemens imaginés par l'auteur de ce singulier ouvrage. Il y a des épisodes à chaque pas, tels que les amours de Telasco & d'Amazili, de Cora qui meurt sur le tombeau d'Alonzo, l'entretien d'Alonzo avec un prêtre du soleil & plusieurs autres &c. Ceux qui ont lû l'histoire de la conquête du nouveau monde dans *Antonio de Solis*, dans *Dom Augustino de Zarata*, qui paroissent avoir écrit sur ce sujet avec impartialité & avec exactitude, auront de la peine à concevoir que Mr. M. ait pu défigurer l'histoire du Mexique & du Pérou au point où elle l'est dans ce poëme. La grande regle de la fiction est de peser les vraisemblances, de consulter les notions reçues pour les nuancer insensiblement avec celle que la poésie entreprend d'y ajouter :

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

H. a. p.

Le principal défaut du poëme de Mr. M. est de représenter les péruviens tout autres qu'ils n'étoient réellement (a) ; l'histoire les

(a) Il est inutile d'avertir les gens instruits que tout ce que quelques auteurs crédules & surtout le bon Garcilasso, péruvien d'origine, ont

représente comme un peuple stupide, & ignorant les premiers principes des arts & des sciences (a); Mr. M. en fait des sages, des politiques, des philosophes. On avoit appris que leur férocité alloit jusqu'à sacrifier des hommes au soleil (b); Mr. M. leur attribue la sensibilité la plus précieuse, l'humanité, la bienfaisance telles qu'elles étoient

Rech. phil.
sur les
amer. t. 2.
p. 169.

ont écrit de la sagesse des Incas, n'est qu'une fiction & qu'un tissu de faussetés, comme Mr. Paw l'a démontré par des raisons invincibles, pour se conformer, dit-il, aux loix de l'histoire, qui veut que l'on détruise toutes les erreurs spécieuses, qui pourroient devenir des vérités historiques si l'on continuoit à les adopter aveuglément. Il est dans l'esprit des hommes de vanter ce qui n'est plus, pour déprimer les établissemens qui subsistent & ceux qui les gouvernent. Très-bonne leçon donnée par un philosophe à ses collègues.

(a) " Quand les européens, dit Mr. Paw, arrivèrent aux Indes-occidentales, il n'y avoit pas un américain qui sût lire ou écrire: il n'y a pas encore de nos jours un américain qui sache penser. Rech. phil. sur les amer. t. 2. p. 153. Nous n'adoptons pas tout ce que Mr. P. dit de la stupidité des américains; il suffit de savoir qu'elle contraste étrangement avec le poëme de Mr. M. Nous avons parlé des ouvrages de Mr. Paw dans les Journ. de Decemb. 1770, p. 390. --- Septemb. 1773, p. 159.

(b) Mr. M. avoue lui-même que ces abominables sacrifices étoient en usage chez les mexiquains. T. 1. p. 85. Il convient que l'histoire attribue les mêmes horreurs aux peruvians. T. 2. p. 259. Il adopte cette attribution, t. 1. p. 154.

dans l'ame des Titus & des Antonins (a). Au contraire tous les crimes imaginables sont attribués aux espagnols, & cette nation qui faisoit en même tems la guerre en Europe avec une modération qui a peu d'exemples, & qui traitoit avec douceur des ennemis vaincus qui avoient provoqué ses armes, est représentée par Mr. M. comme une race d'hommes altérés de sang qui ont détruit tous les habitans du nouveau monde (b). ---

(a) Ces panégyriques des nations sauvages n'ont plus rien qui étonne. Pour déprimer les chrétiens & défavouer les lumières répandues dans le monde par Jesus-Christ, on avoit érigé en modeles de vertu & de sagesse d'abord les anciens payens, ensuite les turcs, puis les chinois; après cela sont venus les habitans d'Orahiti : les péruviens ont succédé à tout cela. Il faut voir s'ils tiendront bon. Quand à moi, je serois pour les cannibales; ils mangent leurs peres quand ils sont vieux, pour leur épargner les infirmités de leur vieillesse. Manducation pleine d'humanité & de bienfaisance!

(b) En blâmant les excès de plusieurs espagnols on ne doit ni les généraliser ni les exagérer. C'est une fausseté visible de dire qu'ils ont dépeuplé l'Amérique, puisque l'Amérique n'a jamais été que très-peu peuplée. *Le nouveau continent*, dit très-judicieusement Mr. Paw, a plus reçu d'hommes de l'ancien monde, qu'il n'en existoit au moment de la découverte. Rech. phil. sur les amer. t. 3. p. 25. Les cruautés des flibustiers & des boucaniers envers les espagnols, égalent à coup sûr celles des espagnols à l'égard des américains; personne ne songe à les leur reprocher. Les anglois ont tué plus de sauvages par l'eau de-vie, dans le dessein d'habiter seuls les côtes, que les espagnols par le glaive, sans que le chanfre des *Incas* ait paru s'y intéresser.

Dans le roman de Mr. M. les péruviens sont des héros d'amour , & dans la vérité de l'histoire ils sont si tièdes en ce genre qu'on ne les a jamais vû embrasés d'une passion soutenue (a). ---- Les Incas , ces Souverains si sages & si doux , avoient adopté une forme de gouvernement que les tigres & les rhinoceros adopteront sans faute , lorsqu'ils s'aviseront de faire un code de loix (b). ---- Les peuples que Mr. M. nous représente comme victimes de la perfidie des espagnols ,

fer. Ces gens là n'avoient pas le zele de religion , ils n'avoient pas planté la foi dans le nouveau monde. Voila ce qui les absout aux yeux des philosophes. Les Indes espagnoles , surtout le Paraguai & l'Uraguai , ont vû naître de nouvelles chrétientés , qui ont mérité l'admiration des Buffon , des Haller , des Montesquieu , des Bougainville , des Muratori &c. *Hinc illæ lacrymæ.*

(a) Rech. phil. t. 3. p. 16.

(b) Augustin de Zarata , le meilleur historien du Pérou , que nous ayons , nous apprend entre autres choses que lorsque l'Inca étoit en colère , il tiroit un fil de son bandeau , & le mettoit entre les mains d'un de ses ministres , qui chargé de ce fatal signal étoit si aveuglément obéi , que seul & sans aucun secours de soldats il exterminoit des provinces entieres en faisant mettre à mort les hommes & les bêtes. Si par mégarde on avoit touché la litiere de l'Inca , on étoit condamné à mourir sur le champ ; on ne pouvoit lui parler qu'autant qu'on lui faisoit des présens &c. *Hist. de la conquête du Pérou. t. 1. p. 60. Amsterd. 1702.* Que de bévues Mr. M. se fût-il épargné s'il eût consulté cet historien instruit , judicieux & fidele , préférablement à l'impécille Garcilasso !

pagnols, étoient eux-mêmes des perfides qui égorgeoient les espagnols dès le moment qu'ils les voioient endormis dans les bras de la sécurité, fans qu'ils en eussent été offensés en aucune façon (a). --- Il dit en parlant de Las-Cafas, son héros & son garant, *jamais on n'a blâmé son zèle, on l'a même honoré*; il se trompe. Un philosophe qui a contre le fanatisme un zèle pour le moins égal à celui de Mr. M., prétend que *cet ecclésiastique intrigant cachoit des vûes orgueilleuses sous ce plan dicté en apparence par l'humanité & la modestie* *; qu'il a le premier formé & exé-

Mr. Paw,
Rech. phil.
sur les
amer. T. 1.
p. 120.

* Nous n'adoptons pas cette assertion; nous nous contentons de faire remarquer le merveilleux accord des philosophes.

(a) On pourroit citer ici Augustin Zarate, Jean Ulloa, Antonio de Solis & Garcilasso lui-même; mais citons plutôt l'*histoire philosophique* de Raynal. La haine implacable de cet auteur contre les espagnols, ne nous permet pas de chercher un témoignage moins suspect. "Les sauvages", habitans d'un pays plus voisin du tropique, étoient plus aisés à policer. On espéroit qu'il seroit possible de se les attacher si on pouvoit les attacher à la religion chrétienne... Ensuite après avoir parlé d'une procession faite par les espagnols, Mr. Raynal ajoute: "Les indiens se trouverent à cette cérémonie au nombre de huit mille hommes armés de leurs arcs & de leurs flèches qu'ils ne quittoient jamais. Ils étoient résolus de noyer ces étrangers dans leur propre sang". (Hist. phil. & polit. t. 3. p. 238. édit. d'Amsterdam, c'est-à-dire, de Liege 1773.) Telle étoit la douceur & la droiture de ces peuples, *les plus aisés à policer*. Mr. M. a soin de nous en instruire lui-même: *L'histoire attribue ici au peuple de Tumbés une trahison sans vraisemblance. Il immola, dit-on, à ses idoles trois espagnols qui s'étoient confiés à lui*. T. 2. p. 259. A qui croire, à l'histoire qui rapporte les faits, ou au poëte qui les feint?

cuté le projet d'aller en Afrique acheter des nègres , de les déclarer esclaves , & de les forcer par des traitemens inouis à labourer la terre du nouveau monde. Il falloit au moins réfuter ce jugement , avant que d'écrire deux volumes d'un poëme soi-disant historique à l'honneur de Las-Cafas. Il falloit aussi supprimer les discours ridiculement vains qu'on lui met si souvent dans la bouche , & qui en font un homme beaucoup plus comique que vertueux (a). ----- Mr. M. veut rendre odieux le fanatisme , c'est-là , dit-il , le seul objet qu'il se propose , & ce n'est pas le fanatisme qui a ravagé l'Amérique ; il est le premier qui ait imaginé cette cause , & par-là tout l'ouvrage

ge

T. 2. p. 216.

(a) " Voyez , dit , Las-Cazas à Pizarre , com-
 ,, bien l'image de la mort est tranquille & riante
 ,, pour l'homme simple & doux qui se dit à lui-
 ,, même : Je n'ai jamais fait gemir l'innocent.
 ,, Voyez avec quelle confiance , mes yeux avant
 ,, de se fermer , se levent encore vers le ciel ;
 ,, avec quelle consolation mes bras s'étendent
 ,, vers mon pere. Il me voit expirant , & il dit :
 ,, Celui-là fut bien foible , mais il ne fut pas mé-
 ,, chant ; son sein renferme un cœur sensible ;
 ,, ses yeux n'ont jamais vu les larmes des mal-
 ,, heureux , sans y mêler des larmes ; ces mains
 ,, qu'il tend vers moi , il les tendoit de même
 ,, vers les infortunés qu'il pouvoit secourir. Je
 ,, serai miséricordieux envers l'homme compa-
 ,, tissant. Ah ! Pizarre je vous souhaite une mort
 ,, semblable à la mienne. Meritez-la en exerçant
 ,, la justice & l'humanité ,, Par bonheur que
 Pizarre en ce moment n'a pas songé aux negres
 d'Afrique. Il eût assurément porté le trouble
 dans ce sein qui renfermoit un cœur sensible.

ge repose sur un fondement ruineux. Il ne peut lui-même persister dans cette paradoxale assertion : plus d'une fois, sans y songer, il la réfute de la manière la plus triomphante.

Par-tout ailleurs, dit-il, *les mêmes circonstances auroient trouvé des hommes capables des mêmes excès. Les peuples de la zone tempérée transplantés entre les tropiques ne peuvent sous un ciel brûlant soutenir de rudes travaux. Il falloit donc ou renoncer à conquérir le nouveau monde, ou se borner à un commerce paisible avec les indiens, ou les contraindre par la force de travailler à la fouille des mines & à la culture des champs.* Voilà donc l'empire des Incas détruit, sans aucune intervention du fanatisme. C'est l'*auri sacra fames* qui a tout fait. T. 1. p. 2.

Ce précieux aveu échappe plus d'une fois à Mr. M. *Les monstres sont sourds à ces plaintes; de l'or, de l'or, c'est leur cri de rage: on ne peut les en assouvir. Un peuple en vain se hâte d'apporter à leurs pieds le peu qu'il a de ce métal funeste. Ce n'est jamais assez; & tandis qu'à genoux les mains au ciel, les yeux en larmes il proteste qu'il n'en a plus, on l'enchaîne, on le livre à d'horribles tourmens pour découvrir ce qu'il peut en avoir encore.* Eh bien qu'est-ce que le fanatisme a de commun avec le *cri de rage de l'or, de l'or*? L'embarras de notre homme est extrême quand il réfléchit sur l'inconséquence de son poëme. Il croit tout réparer en disant que c'est le fanatisme qui a poussé les choses si loin: *Je laisse*, dit-il, *à la* 1. Æneid

T. 1. p. 1;

- t. p. 15. *cupidité , à la licence , à la débauche , toutes la part qu'elles ont eue aux forfaits de cette conquête ; je n'en réserve au fanatisme que ce qui lui est propre , la cruauté froide & tranquille , l'atrocité qui se complait dans l'excès des maux qu'elle invente , la rage aiguë à plaisir. Voilà une distinction tout-à-fait remarquable. La cupidité , la licence , la débauche ont commis les forfaits de cette conquête , mais le fanatisme a rendu la cruauté froide. Valoit-il bien la peine d'écrire deux volumes contre cette qualité de la cruauté ? cruauté froide ou chaude , les indiens périssoient - ils moins ? les forfaits existoient-ils moins ? Mais enfin cette cruauté froide , cette rage aiguë à plaisir , est suivant ce même Mr. M. , l'effet de la seule avarice : leur avarice , dit-il , a inventé des tortures inconcevables & des supplices inouis. Ingénieuse à compliquer & à prolonger les douleurs elle donne à la mort mille formes horribles que la mort ne connoissoit pas. --- Appréciations encore les dégats du fanatisme par les qualités de ceux qu'on dit l'avoir exercée. Il faut se rappeler que les castillans qui passèrent dans l'Inde étoient la lie de la nation , le rebut de la populace (a). On y joignit*

(a) De pareils gens méritent-ils bien d'être l'objet d'un poëme ? Qui auroit cru que cette lie de la nation , ce rebut de la populace espagnole , nous procureroit un jour deux beaux volumes d'une philosophie élégante , avec de belles figures en taille douce , prix 18 livres , brochés ?

des malfaiteurs. La misère, l'avidité, la dissolution, la débauche, un courage déterminé, mais sans frein comme sans pudeur, mêlé d'orgueil & de bassesse, formoient le caractère de cette soldatesque. A la tête de ces hommes perdus, marchoient des volontaires sans discipline & sans mœurs, qui ne connoissoient d'honneur que celui de la bravoure, de droit que celui de l'épée, d'objet digne de leurs travaux que le pillage & le butin. Pourquoi Mr. M. oublie-t-il encore ici le fanatisme ? C'est qu'il a senti, sans doute, que le fanatisme, qui est un zèle outré pour la religion, n'étoit pas la passion de ces gens-là (a).

(a) S'il étoit nécessaire d'appuyer cette assertion sur d'autres témoignages que celui de Mr. M., ils se présenteroient en foule. Les américains ne se sont jamais plaints du fanatisme des espagnols; ils savent au contraire que le zèle de ce peuple pour la religion a formé chez eux des établissemens où ils trouvent leur félicité: ils ne se sont jamais plaints que de la cupidité de leurs vainqueurs; " ils versèrent, au rapport de l'abbé Raynal, de l'or dans la bouche des espagnols qui tomboient entre leurs mains en disant : *Abreuve-toi donc de ce métal dont tu es si fort altéré* ". Hist. phil. & pol. t. 3. p. 219. " De riches négocians d'Augsbourg y envoyerent en 1528 quatre cents quatre-vingt allemans, dont l'avarice & la férocité surpassèrent tout ce qu'on avoit vû jusqu'alors dans le nouveau monde. L'histoire les accuse d'avoir massacré ou fait périr un million d'indiens. On fut réduit à regarder comme un bonheur que la contrée qu'ils avoient dévastée, rentrât sous la domination espagnole. *Ibid. p. 212* ". Ces dernières paroles

Voilà des contradictions dans les points les plus essentiels, dans le but même & dans l'esprit de l'ouvrage, qui en troublent nécessairement la marche, & détruisent l'impression de l'ensemble. Elles sont également fréquentes dans les épisodes & les parties accessoires du roman. Il faudroit le lire avec une étrange distraction pour n'en pas voir de frappantes de moment à autre. En voici quelques-unes prises au hasard & observées absolument sans dessein. *Les péruviens sont le peuple le plus doux & le plus humain de l'univers*, t. 2. p. 168 ; & selon les loix de ce peuple, pour le crime d'un seul, toute la famille doit périr, t. 1. p. 43. & t. 2. p. 169 (a). ----- Les sacrifices humains des péruviens sont une *imputation absurde, démentie par les mœurs de ce peuple*, t. 2. p. 259. Ces sacrifices sont très-réels, t. 1. p. 85. *Sur des autels rougis de sang ils déchirent les entrailles de leurs captifs, ils se partagent par lambeaux leurs membres encore palpitans ;*

paroles sont remarquables. La cupidité des allemands est, selon Mr. Raynal, plus redoutable que le fanatisme, vrai ou prétendu, attribué par Mr. M. aux espagnols. Philosophes, accordez-vous avec vos collègues, ou du moins avec vous-mêmes, ou cessez de vouloir instruire le genre humain.

(a) Il remarque ailleurs lui-même cette contradiction, mais suffit-il qu'elle soit aperçue de l'auteur pour que ces propositions cessent de s'entre-détruire, & que le caractère attribué à la nation, ne soit réfuté par ses loix.

ils les dévorent, ils en font les vivans tombeaux, t. 1. p. 154. Et en parlant des mexiquains, amis & alliés des péruviens qui en étoient une colonie, l'auteur dit : *On mene de jeunes captifs, destinés à être immolés aux dieux* (a). ----- T. 2. p. 40. *Cora va cacher son crime, son amour & son désespoir. Un peu plus bas elle est sans remords & sans fraïeur.* ----- T. 2. p. 30. *Alonzo, durant la nuit, ne voit les prêtresses du soleil que comme des ombres errantes. En même-tems il distingue de loin toutes les graces de Cora,* ibid. p. 30. ----- *Devant Dieu tout homme qui regarde la vie comme un bien est obligé de la transmettre, &c.* Ce sont les paroles de l'Inca, t. 2. p. 59. *Les prêtresses du soleil étoient sous peine de la vie obligées à la continence*, t. 1. p. 43. ----- *On approuve la sagesse de la loi qui rend la sainteté de l'hymen inviolable, & qui par une foi mutuelle en consacre les nœuds,* t. 2. p. 182. Ailleurs on exalte, on étale l'heureux pouvoir de varier, de multiplier ses conquêtes, sans captiver l'amant favorisé.

(a) Une race d'hommes si abominables, a-t-elle un droit bien réel à la liberté qui la porte à ces affreux excès ? Un Prince sage & bienfaisant, qui soumettroit ces peuples, & leur imposeroit malgré eux des loix saines, seroit-il effectivement aussi cruel & aussi fanatique que la douce & indépendante philosophie se plaît à le représenter ? *Né seroit-ce pas, comme dit Montesquieu, s'ériger en législateur pour le bien de l'humanité ?*

risé, sans s'engager soi-même, t. 1. p. 305. Si ce pouvoir est heureux, la loi qui le profcrit, est insensée, &c. &c.

Nos lecteurs nous sauroient-ils mauvais gré de leur faire connoître la maniere de penser de Mr. M. dans des choses qui ne sont pas précisément historiques & poétiques ? Pour ne pas les fatiguer & ne pas grossir excessivement cet article, nous ne placerons ici qu'un petit nombre de passages. *C'est supposer Dieu foible que de s'armer pour sa défense, t. 1. p. 78.* Voilà la pleine & parfaite condamnation de toutes les loix contre l'impiété, le blasphème, le sacrilege &c. ; *Dieu est foible lorsqu'on s'arme pour sa défense.* Selon la très-admirable théologie de Mr. M., Dieu doit se tenir dans une nuée bien fournie de foudres pour se venger lui-même ; les hommes ses serviteurs, enrichis de ses bienfaits, dépositaires de ses loix, intéressés eux-mêmes à la conservation des grands motifs de religion, doivent se tenir neutres. ---- *Les maures nos vainqueurs en éclairant les esprits, avoient adouci les mœurs, t. 2. p. 200.* Nouvelle découverte, les mahométans ont éclairé les chrétiens & adouci leurs mœurs. Certes, je ne m'y attendois pas. Les Rousseau, les Montesquieu, les Beaufobre, les Bacon trouveront ici de quoi s'instruire & corrigeront leurs erreurs. En attendant que ces hommes célèbres profitent des lumieres répandues dans ce roman, Mr. M. ne dédaignera sans doute pas d'expliquer 1°. pourquoi ces maures qui
ont

ont si bien éclairé les chrétiens, se sont laissés exterminer par une poignée de ces mêmes chrétiens sortis des montagnes de Castille & de Léon; eux qui avoient apporté les arts en Espagne, & celui de la guerre sans doute comme les autres. 2°. Pourquoi ces maures repouffés jusqu'en Afrique, sont devenus tout-à-coup si ignares, si niais en comparaison de ces mêmes espagnols qu'ils avoient si bien éclairés. 3°. Pourquoi les espagnols privés de ces grandes lumières, ont été plus florissans, plus puissans que jamais, & cela immédiatement après l'extinction de ces brillans flambeaux africains; savoir sous Ferdinand le Catholique, Charles V. & Philippe II (a). *Eclairez-nous un peu sur ces trois articles, Mr. M., si votre zele peut s'humilier jusqu'à nous. --- Tout ce qui peut n'être qu'un jeu de la nature, ne doit jamais s'expliquer comme un signe prodigieux, à moins qu'il ne soit à propos d'en intimider le vulgaire, t. 2. p. 26. Ah! vous n'y pensez pas. Vous écrivez contre le fanatisme, & vous voulez intimider le vulgaire par des jeux de nature? Jamais la religion n'a autorisé de telles maximes, elle les déteste comme des fourberies indignes de sa divine origine. Vive la philosophie, ses moïens sont*

(a) Raisonnement des philosophes au sujet de l'expulsion des protestans de France, tout-à-fait semblable à celui de Mr. M., également réfuté par les faits, dans le journal du 1. Octobre 1776, p. 166.

plus variés, plus indéfectibles. --- *Voilà de vrais chrétiens*, t. 1. p. 195. Il s'agit des sauvages, sans baptême, sans profession de foi, qui répètent quelques maximes d'une philosophie romanesque qu'ils ont entendues on ne sait où (car c'étoit au 16e. siècle) & qui, comme nous avons vû, vivoient & agissoient à-peu-près comme les orang-outangs, & quelques fois comme les hiènes & les tigres. --- *Une assemblée de théologiens avoit décidé qu'on pouvoit en venir à cette violence* (de chasser les maures) *malgré la foi du plus solennel des traités. Le Pape Clément VII releva l'Empereur Charles V. du serment*, &c. t. 2. p. 214. On supprime ici la conspiration dont les maures avoient été convaincus au rapport de tous les historiens d'Espagne. En faveur d'une nation connue par sa perfidie & ses trahisons perpétuelles, la douce & équitable philosophie n'hésite pas un moment de calomnier le chef de l'église & les théologiens catholiques (a). --- *Avant l'art de cultiver la terre les hommes épars dans les bois, étoient réduits à disputer la proie aux animaux*, t. 2. p. 71. Doctrine tirée du code du matérialisme & particulièrement du livre

(a) Toutes les assertions de Mr. M. sur les Papes, les théologiens, le clergé &c., sont parfaitement semblables à celle-là, & d'une exactitude absolument égale. Il n'y en a pas une seule qui n'ait les traits de l'injustice & de la haine.

de l'Esprit. ---- *L'agriculture a fondé la société*, ibid ---- *Il conviendrait que les prêtres labourassent la terre*, ibid (a). ---- *La croix à la main, la bouche écumante de rage*, t. 2. p. 312. Beau tableau d'un prêtre, né dans une imagination propre à enfanter de telles horreurs &c. &c. ---- *Ils élevoient treize gibets & attachoient treize indiens à l'honneur de Jesus-Christ & des douze Apôtres*, t. 1. p. 16. Quelle richesse d'invention, & sur-tout quel talent pour imiter la religieuse *histoire philosophique & politique* *. * T. 3. p. 109. Mais les garants de ces abominations ? on n'en cite pas. &c. &c.

Mr. M. a-t-il plus d'égard pour les mœurs qu'il n'en a pour la religion ? Gardons-nous bien de retracer ici les tableaux obscènes qu'il étale avec profusion. Gardons-nous de parler aussi amplement que lui de *cette félicité au-delà de laquelle il est impossible de rien concevoir*, & qui consiste dans l'heureux pouvoir de varier, de multiplier ses conquêtes sans captiver l'amant favorisé, sans jamais s'engager soi-même ; où il n'y a

T. 1. p. 309.

(a) C'est alors que les philosophes seroient à leur aise.... Si les ministres & les défenseurs de la foi, au lieu de démasquer leurs erreurs & de tenir le peuple attaché aux vrais principes, s'occupoient à conduire une charrue, à nourrir des bœufs & des moutons ; bientôt les hommes rentreroient dans les bois pour disputer la proie aux animaux, suivant le projet d'Helv. & de J. J. ; ou bien ils iroient, suivant les bons avis de Mr. de Lisle, au fond de l'Océan.

- rien d'humiliant ni de cruel à changer à chaque instant & à trouver d'autres cœurs sensibles, &c. ---- L'amour qui fait oublier aux jeunes gens leur devoir, qui rend infidèles des vierges consacrées à Dieu &c., n'est qu'une émanation du soleil. On emploie six pages à bien prouver cette sublime doctrine. ---- Les vêtemens sont les enfans du vice ; les américains qui changent de femme à chaque instant, sont nus parce que ce n'est pas aux yeux de l'innocence que l'innocence doit rougir (a). --- Les espagnols eux-mêmes admiraient les mœurs de ce peuple hospitalier où une jeune insulaire engageoit ses compagnes à prendre son amant à leur tour &c. ----- Le soleil se délassé avec des femmes célestes du soin d'éclairer l'univers (b) &c. &c. On nous dispensera du reste, car nous ne prétendons pas troubler la douce extase où se trouve Mr. M. au même instant que le grand-prêtre détache
- T. 2. p. 176.
- T. 1. p. 48
& 306.
- T. 1. p. 307.
- P. 51.
- P. 51.

(a) Quelle désolante doctrine pour les marchands de modes ! disoit un homme plaisant en lisant ce passage ; si jamais l'innocence péruvienne passe en Europe, adieu nos plus belles boutiques.

(b) Voilà le soleil du moins plus heureux que les anges. Ceux-ci, suivant le pudibond & décent abbé Rainal, sèchent de jalousie en voyant le bonheur qui regne dans certaines petites maisons. Mr. M. fait des romans bien plus agréables que celui de l'histoire philosophique, il veut que tout le monde soit content & que le soleil aussi bien que ses chers péruviens n'ait pas le tems de s'affliger de sa disgrâce.

cache un voile & expose des attraitts à l'éclat du jour &c. (a).

Si après les autres retranchemens à faire dans ce roman, on ôtoit les exagérations & les altérations des faits en tout genre, nous osons afsûrer qu'il se réduiroit à bien peu de choses. La peinture qu'on fait de l'inquisition, est un pur ouvrage d'imagination démenti par tous ceux qui ont écrit impartialement sur cette matiere (b); & s'il y a eu des abus & des excès, ils sont infiniment au-dessous du degré d'horreur où Mr. M. les place (c). *En quatre ans l'inquisition*

(a) Qu'on juge d'après cela de l'état de nos mœurs! Dans telle ville que nous connoissons, il n'y a peut-être pas, hors de la classe du peuple, trois filles qui n'aient pas lû les *Incas*, & que les peres & meres n'aient cru merveilleusement instruites par cette lecture.

*Motus doceri gaudet Ionicos
Matura virgo & fingitur artubus
Jam tunc, & incestos amores
De tenero meditatur ungue. H.*

(b) V. le journal du 1. Fev. 1777, p. 196.

(c) L'inquisition bien constituée & dirigée par des réglemens sages, seroit une excellente chose. On pourroit statuer p. ex. que l'auteur d'un ouvrage impie, mais certainement & évidemment tel, fût condamné, durant trois mois, à jeûner au pain & à l'eau; que l'imprimeur, outre la confiscation des exemplaires, payât cent ducats, sans aucune rémission possible; & qu'en cas de rechûte l'un & l'autre fussent mis au carcan, & le livre brûlé en leur présence &c. &c. Sans les horreurs des *auto da fe*, ce grand aliment des déclamations philosophiques, on banniroit l'impïété à coup sûr; la société & la religion rentreroient dans tous leurs droits.

fit le procès à cent mille personnes, t. 2. p. 214. Calcul démenti par toutes les archives de l'Espagne. --- *Six mille furent brûlés*, ibid. Quand on réduiroit ce nombre à mille, il seroit encore réfuté par tous les registres de l'inquisition. --- *Huit cents mille juifs se retirèrent en Portugal* &c. Mr. M. peut-il ignorer que le Portugal ne comprend qu'un million d'hommes? --- *De tous les crimes de Borgia, cette bulle fut le plus grand*, t. 1. p. 12. Cette bulle qui partage l'Amérique entre les portugais & les espagnols, n'eut d'autre but ni d'autre effet que de prévenir les querelles entre les deux nations. Les françois & les anglois, qui n'avoient pas de bulle, ont-ils renoncé aux conquêtes en Amérique? &c. &c. &c.

Les chrétiens auront de la peine à concevoir qu'un livre uniquement destiné à rendre la religion odieuse, tissu de calomnies, d'impostures, de contradictions d'un bout à l'autre, montrant par-tout l'ignorance ou l'altération des faits les plus notoires, manquant absolument de la première & de la plus essentielle qualité d'un roman, qui est la vraisemblance, ait pu jouir d'une vogue aussi étonnante & produire un engouement général. Mais leur étonnement cesseroit s'ils savoient à quel point est affoibli dans les ames l'attachement à la foi de nos peres; une indifférence totale, pour mieux dire, une haine secrète en a pris la place; tout ce qui attaque & outrage cet objet autrefois si chéri, est sûr d'être accueilli,

cueilli ; mille bouches s'ouvrent à la fois pour porter jusqu'aux nuées la plus foible production, dès le moment que l'auteur s'éleve contre Dieu (a). Mais ne me trompe-je pas ? N'est-ce peut-être pas les charmes de l'éloquence & le stile imposant du chantre de *Bélifaire* (b), qui ont caché au grand nombre des lecteurs les monstruosités des *Incas* ? Non, rien plus ridiculement enflé, plus vuide de sens & de raison que cette prose boursoufflée, dès que la réflexion du lecteur prend la place de l'illusion du préjugé. Voici p. ex. le premier passage que nos yeux ont fixé au moment qu'on nous a mis le livre en main. *Pour une ame abandonnée à l'orage des passions, l'incertitude est le plus grand des maux.* T. 2. p. 162.

(a) Deux mois avant que les *Incas* parussent, j'ai vû un grand nombre de lettres qui annonçoient cette merveilleuse production, comme le dernier & le plus heureux effort de la raison humaine contre le fanatisme. Les yeux & l'esprit des lecteurs étant ainsi préparés par ces prudens & zélés précurseurs, n'ont presque plus rien à faire ; on achete, on lit quelques pages, & on dit : *Oh que cela est beau !* Après cela plus d'un curieux n'en acheve pas même la lecture ; on est content d'être à la mode & de pouvoir dire : *J'ai vû les Incas, qu'en dites-vous ?*

(b) Ce premier poëme de Mr. M. n'a assurément pas tous les défauts du second ; mais il y en a de très grands. Un homme de lettres disoit en parlant de l'accueil que le public a fait à ces deux productions :

*Nimium patienter utrumque
Ne dicam stultè mirati.* H. a. p.

Battu sans cesse par les vagues de l'espérance & de la crainte, le courage n'a pas de prise; la résolution même d'être malheureux n'a point de terme où se fixer. Ce même passage a été lû avec transport par plus de cent admirateurs de l'emphase philosophique. Mais qu'on l'examine de sang froid; on verra que l'incertitude est essentielle à l'orage des passions, que sans elle il n'y a pas d'orage; on verra que le courage n'a prise que dans l'incertitude & dans le danger; que la résolution d'être malheureux doit se fixer dans cette incertitude, s'il est vrai que cet état soit plus cruel que le désespoir &c. ---- Le passage suivant, par où l'auteur débute, est-il plus raisonnable? *Cet hommage ne sera pas souillé par l'adulation; c'est à la Suede heureuse de vous avoir remis le dépôt de sa liberté &c., à vous louer.* On peut sans doute louer sans adulation le Titus du nord, mais ce n'est pas parce qu'on fait parler la Suede: les adulateurs des Tibere & des Néron faisoient parler aussi les provinces, les peuples, les monumens. Dans la meilleure cause du monde Mr. M. fait un raisonnement très-faux. ---- *La naissance du jour tient les péruviens dans une attente aussi timide que si elle étoit incertaine.* Cette attente ne peut être timide qu'autant qu'elle est incertaine. Si elle n'est pas réellement incertaine, elle ne peut être timide. C'est comme si je disois: *J'ai aussi peur de ne pas voir telle chose, que si je n'étois pas sûr de la voir.*

--- *Le méchant parmi eux étoit un insensé, & le coupable un furieux.* Que cela est bien caractérisé ! la brillante distinction du *méchant* & du *coupable* ! Mais que les épithètes sur-tout sont bien appropriées : pour-quoi le *méchant* ne feroit-il pas un *furieux*, & le *coupable*, un *insensé* ? --- *De tous les maux dont se plaint l'humanité dépravée, le seul qui fût connu de ce peuple, étoit la douleur.* Bel avantage, c'est celui des bœufs & des chevaux. Pour corriger la *dépravation* & ramener les choses humaines à la perfection primitive, il ne faut *connoître que la douleur.* --- *L'impossibilité de concevoir rien au-delà de sa félicité présente doit rendre ce peuple facile à gouverner.* Suite du même privilège accordé par la nature aux bœufs placés dans de bons pâturages, aux taureaux qui jouissent &c. Mais de plus, fausseté insigne & visible. Essayez un peu de gouverner un peuple, qui *ne voit rien au-delà de sa félicité présente*, faites-lui observer des loix qui combattent dans l'occasion le sentiment unique de *sa félicité présente* &c. --- *L'influence de l'homme sur le destin du monde est la seule existence honorable.* Hélas ! que deviendront les honnêtes gens, qui n'ont point une influence si forte ? Ils sont en très-grand nombre sans doute, & méritent d'être plaints ; leur existence est vile & déshonorante ; ils sont bien éloignés de pouvoir *influer sur le destin du monde.* S'ils sont vertueux au milieu des méchans, bien loin d'*influer sur le destin du monde*, il fau-
dra

T. I. p. 304.

T. I. p. 305.

P. 305.

P. 320.

dra qu'ils se cachent avec soin pour que le monde n'influe pas trop sur eux &c. &c. On ne finiroit pas si on vouloit transcrire tous les passages où le sens & la raison sont immolés au ton amphigourique qui caractérise ce roman ; & on peut dire sans exagérer qu'il faudroit transcrire le livre tout entier : car cet étalage de philosophie & de grandes maximes , prodigué dans un poëme où l'on voit d'un côté *la lie de la nation* , le *rebut de la populace & les malfaiteurs d'Espagne* * , & de l'autre des sauvages imbécilles & cruels qui *adorent les tigres* ** , *immolent & mangent des hommes* *** , a quelque chose de si étrange , de si destructif de soi-même , que le lecteur commence presqu'à douter de la signification des mots & de la vérité des idées qu'il s'étoit faites de la *vertu* , de la *douceur* , de la *bienfaisance* , de l'*humanité* ; & dans le vrai , si on ne prend pas soin de distinguer ces qualités , telles que les conçoivent les philosophes du jour , d'avec les anciennes notions que le monde en a eues , il ne fera pas possible d'avoir là-dessus des idées précises & cohérentes (a).

* T. I. p. 4.

** T. I. p.
182.

*** T. I. p.
154.

Lettres de
Mylord Rivers &c. A
Paris, chez
Humble
1777.

(a) Nous copions ici un passage que nous avons lû avec plaisir dans un ouvrage moderne.
 „ Ce qui me conduira, je crois, à cesser pour
 „ jamais de lire, c'est cette manie commune
 „ actuellement aux écrivains de tous les genres,
 „ de toutes les nations ; c'est cette fureur, cette
 „ rage de vertu qui excite en eux des trans-
 „ ports approchans de la folie. Quoi ! ne pou-
 „ voir

Telle est la véritable idée que se fera du poëme des *Incas* tout lecteur désintéressé & qui n'est pas décidément résolu de trouver charmant tout ce qui s'annonce au bruit des applaudissemens de la multitude. Nous pouvons bien dire que jamais lecture n'a été plus pénible pour nous. Nous avons ressenti par contre-coup, ce qu'il en a couté de peines à Mr. M. pour y mettre de l'esprit, de la poésie, du sentiment, de l'intérêt. Rien n'y coule de source. On y remarque presque à chaque page les efforts stériles de l'art qui prétend faussement à la gloire du génie (a). Un ton constamment exalté; des

„ voir écrire dix lignes sans s'écrier : O bonté!
 „ *ô bienfaisance ! ô humanité ! ô vertu !* Ces noms
 „ si répétés, si profanés, si éloignés de pouvoir
 „ inspirer le desir d'être honnête, jettent du ri-
 „ dicule sur les meilleurs principes ; on seroit
 „ tenté de les abandonner d'impatience & d'en-
 „ nui, comme on fait de l'auteur qui les dé-
 „ place, les affoiblit, les dégrade. Oui, j'avoue
 „ qu'en lisant nos drames & nos romans, & ce
 „ qui plus est, nos ouvrages philosophiques, il
 „ me prend un si grand dégoût des *êtres sensi-*
 „ *bles*, des *êtres bienfaisans*, des *vertueux ci-*
 „ *toyens*, que si, dans ce moment on s'avisoit
 „ de vanter ma bonté, de louer mes vertus,
 „ j'exigerois une réparation d'honneur pour
 „ cette insulte „. Autres refl. dans le journ.
 „ du 1. Mars, p. 392.

(a) Que la vraie philosophie est loin d'employer ces petites ressources au succès de ses leçons ! Instruite de sa dignité & de ses forces, elle croiroit s'avilir, suivant la réflexion de Sénèque, si elle entreprenoit de faire illusion à ses disciples

descriptions, qui pour la plupart, sont dignes d'un empereur de rhétorique; des exagérations choquantes, des invraisemblances manifestes; voilà ce qui distingue cet ouvrage dont le beau monde est si enchanté. Quelle différence on éprouve à la lecture de Fénelon, ou du trop séduisant Jean-Jacques! C'est à eux qu'il est donné d'intéresser, de plaire, d'attacher. Que ne peut-on ajouter qu'ils se ressemblent dans le bon usage de leurs talens!

disciples par l'étalage d'une grandeur factice. *Philosophus stat in edito magnitudinis veræ. Non exurgit in plantas nec in summis ambulat digitis, eorum more qui mendacio staturam adjuvant, & longiores quam sunt videri volunt.* Sen. ep. 109.

Précis d'astronomie à la portée des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, & de tous ceux qui veulent s'initier dans cette science en peu de tems & sans beaucoup de peine, à l'usage des collèges & des pensions des deux sexes, par Mr. l'abbé Sauri, docteur en médecine & correspondant de l'académie royale des sciences de Montpellier. Avec figures. Prix 1 liv. 16 sols. A Paris chez Valade 1777.

L Es connoissances mathématiques plus ou moins profondes qu'exige l'intelligence de différens ouvrages qu'on a publiés jus-
qu'ici

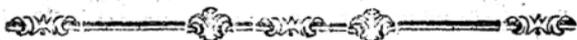
qu'ici sur l'astronomie, rebute la plupart des lecteurs. L'ouvrage de Mr. l'abbé Sauri ne suppose préalablement aucune connoissance de géométrie, & les esprits les plus ordinaires peuvent l'apprendre sans le secours d'aucun maître. L'auteur donne d'abord une petite introduction dans laquelle on trouve quelques notions géométriques que tout le monde peut facilement comprendre. Il traite ensuite des différens cercles de la sphere, du mouvement des astres, des constellations, des étoiles qu'on appelle nébuleuses & des étoiles changeantes. Il n'oublie pas de parler de l'inégalité des jours & des nuits, des phénomènes des faisons, de la lumière crépusculaire, des climats, de la longitude & de la latitude des différens lieux de la terre. Il parle ensuite des systêmes du monde, des phases de la lune, de ses éclipses, de celles du soleil, des taches qu'on observe quelquefois sur le disque de ce dernier astre, des comètes &c. La prétendue ressemblance qu'il y a entre la terre & les autres planetes, lui persuade qu'elles sont habitées comme notre globe; c'est une erreur dont on a depuis peu démontré la fausseté (a). Il pense que les étoiles sont autant de soleils destinés à éclairer un grand nombre de planetes & de comètes; supposition arbitraire, qu'on peut adopter ou nier pour des raisons d'une solidité égale.

(a) Observ. phil. entret. 4 & 5.

Passant enfin à l'astrologie judiciaire, l'auteur se moque avec raison de l'extravagance des astrologues, mais il est moins fondé à se moquer de l'influence des planètes sur les plantes & les animaux. Ces influences reprennent aujourd'hui faveur chez les newtoniens ; car si la lune agit sur l'atmosphère, elle agit nécessairement sur ce qui dépend de l'atmosphère. Le dictionnaire encyclopédique explique très-raisonnablement les causes de l'influence, & en établit la réalité. On voit par-là que Mr. Sauri n'est pas assez en garde contre certaines opinions dominantes, & contre cette force d'imitation si naturelle aux hommes, qui nous porte à affilier nos jugemens à ceux qui donnent le ton aux erreurs illustres. Mais ce léger défaut ne déroge pas au mérite de cet ouvrage qui est écrit avec ordre & d'une manière à remplir avec succès la fin que l'auteur s'y est proposée.

☞ Dans le journ. du 15 Nov. 1776, nous avons annoncé avec éloge le Journal de la religion rédigé par Mr. l'abbé G***. Cet ouvrage périodique, écrit en allemand, devient tous les jours plus intéressant, & paroît tous les deux mois. On le trouve à un prix très-modique chez l'imprimeur de ce journal.





* * Dictionnaire universel des sciences morales, économiques & politiques, ou bibliothèque de l'homme d'état & du citoyen, contenant le droit naturel, le droit civil, le droit public, la politique, le droit ecclésiastique, le droit des gens, l'histoire de la fondation des empires & de leurs différentes révolutions, un tableau politique de chaque état, de sa constitution, de son administration, de ses richesses, de son commerce, de sa marine, de ses colonies; de son militaire, de son économie rustique, de sa population, de ses forces absolues & relatives, de ses intérêts, en un mot de son existence politique sous ses divers rapports; l'histoire des négociations, des traités de paix, d'alliance & de commerce; la vie abrégée des plus grands hommes d'état, Rois & ministres; une analyse raisonnée des meilleurs ouvrages sur les matières d'administration & les opérations du gouvernement &c. &c. &c. Cet ouvrage dont le manuscrit est entièrement fini, & dont le premier volume paroîtra incessamment, est proposé par souscription à Londres chez Elmsly, à Paris chez Panckoucke, à Liege chez Plompteux, à Lyon chez Rossêt, à Amsterdam chez van Harrevelt, à Luxembourg chez l'Imprimeur du journal, & les principaux libraires de l'Europe, chez qui on trouve le prospectus & les conditions de la souscription.

Quand nous annonçons un ouvrage, sans en porter de jugement & précisément sur le programme typographique de l'imprimeur, nous sommes bien éloignés d'en garantir le contenu. Un journaliste ne peut pas toujours se défendre de cette complaisance, mais par-là il ne prétend pas prévenir ses lecteurs en faveur

de l'ouvrage qui paroît ou qui doit paroître.
On distinguera ces annonces par trois étoiles
les * * *.

La *Veille* est le mot de la dernière Enigme.

E N I G M E.

M On origine est incertaine,
Mais on me dit communément
Ou chinoise ou napolitaine.
Je navigue très-fréquemment
Dans l'empire affreux de Neptune.
Quand l'homme va chercher fortune,
Il ne l'entreprend pas sans moi ;
Sans moi, foible & sans espérance.
Je possède sa confiance,
Sans que je devine pourquoi ;
Car chez moi ce n'est qu'inconstance,
Que foiblesse & fragilité ;
Souvent une vivacité,
Qu'on prendroit pour extravagance.
A me consulter empressé,
Malgré ces défauts, plus d'un sage
A très-souvent eu l'avantage,
De se voir par moi redressé.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 5 Mars.) Le 17 du mois dernier, le chevalier Gradenigo, ambassadeur de la république de Venise, & trois jours après Mr. de Stachieff, envoyé de Russie, ainsi que le 27 Mr. Tessara, chargé d'affaires de la cour de Vienne, ont eu une audience du grand-vifir. Mr. de Celsing, envoyé de Suede, a refusé d'aller à l'audience du grand-vifir, à cause, dit-on, qu'étant le plus ancien des envoyés auprès de la Porte, il n'avoit point eu le rang devant l'envoyé de Russie.

Quoique la maniere dont s'est ajusté le différent avec les vaisseaux russes * eût fait penser qu'il n'auroit point de suites fâcheuses, les espérances à cet égard n'ont été que de peu de durée. La grandeur des navires, que la Russie a jugé à propos d'employer pour ce coup d'essai d'un commerce non encore établi, & le nombre d'officiers militaires de rang, qui s'y sont trouvés à bord, ont trop vivement réveillé la défiance du gouvernement ottoman, pour que Mr. de Stachieff ait pû réussir, par ses assurances & ses explications réitérées, à lui ôter l'idée, que ces vaisseaux étoient destinés à former

* Dernier
Journal, p.
588.

une force navale dans la mer d'Azoff : & , par cette crainte , la Porte perfiste à ne vouloir accorder le passage dans la Mer - noire qu'à des bâtimens marchands , tels que ceux des autres nations. Sa résolution , ferme à cet égard , traîne la négociation en longueur ; & dans quinze jours de tems Mr. l'envoïé a reçu trois exprès de Pétersbourg. En attendant , il vient d'entrer de nouveau dans le port deux vaisseaux de sa nation.

Le grand - amiral est parti d'ici inopinément & dans le plus grand secret , sans que l'on puisse savoir où il est allé. Nos politiques raisonnent beaucoup sur sa disparition ; les uns présumant qu'il a passé à Brouse pour disposer tout sur cette route au transport du bois de charpente pour nos chantiers ; mais est-il vraisemblable qu'un objet de cette nature exige la présence d'un grand-amiral ? aussi les autres assûrent-ils qu'il est chargé de quelque commission secrète & importante qu'il doit remplir en personne en Crimée , ou à Bagdad , ou à Bassora.

ALGER (*le 7 Mars.*) Il est arrivé ici 4000 janissaires que notre Bey a pris à sa solde , & ce Prince ne néglige rien pour mettre cette place , ainsi que toute la côte , en état de défense ; les ouvrages de fortification sont poussés de tous les côtés , ils sont défendus par des batteries , & nous ne craignons plus de surprise. Les armemens que fait certaine puissance du midi , & dont la destination semble un mystere , nous imposent la loi d'être prêts à tout événement.

Si le siège de l'empire ottoman avoit toujours eu la même précaution , les malheurs qui le menacent seroient moindres. Nous avons d'ailleurs des correspondans qui nous instruisent de tout ce qui se passe en Europe ; & notre politique est assez éclairée pour savoir que dès qu'un grand royaume fait de grands préparatifs , les petits états doivent être sur leurs gardes. En conséquence nos soins ne se bornent pas seulement aux fortifications de terre. Les armemens se continuent avec activité dans notre port , & pour éviter des malheurs de détail , il a été fermé jusqu'à ce que notre escadre soit entièrement équipée. Elle consiste en trois frégates , quatre barques , six chébecs , deux demi-galeres , & quantité de galiotes & autres bâtimens légers , propres à la défense de nos côtes. Plusieurs bâtimens marchands étrangers murmurent de ce qu'ils ne peuvent sortir du port pendant ces préparatifs ; mais la sûreté de notre commerce & de notre navigation les rendent indispensables.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 19 Mars.*) La députation du nouveau gouvernement de Kaluga est arrivée dans cette capitale , & a eu l'honneur d'être présentée à S. M. I. , de même qu'au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse de toutes les Russies.

Mad. Muffin - Puskin , épouse du chambellan de ce nom , ministre de notre cour

auprès de celle de Londres, est décédée ici il y a quelques jours. ---- Le comte André Rafoumowski, nouveau ministre de cette cour près du Roi des Deux-Siciles, a déjà fait partir ses équipages avec quelques-uns des officiers de sa maison : ce seigneur les suivra bientôt pour se rendre à sa destination. ---- Le Roi de Suede aiant nommé Mr. Kahl, négociant à Riga, consul de la nation suédoise, il est émané un ordre du conseil-dirigeant de le reconnoître en cette qualité & de lui donner toute l'assistance que les circonstances pourroient exiger. ---- Mr. Déboli, chargé des affaires de Pologne & actuellement résident de la même cour, a eu sa première audience de l'Impératrice, à qui il a eu l'honneur de présenter en cette nouvelle qualité ses lettres de créance. ---- Le comte de Sternberg, chambellan de L. M. I. & R. A., est parti pour Moscou dans le dessein de voir cette ancienne capitale de l'empire russe. Le comte Zabielo, grand-veneur de Lithuanie & la comtesse de Borch, épouse du vice-chancelier de Pologne, sont arrivés ici.

Depuis quelques jours le bruit s'est répandu ici, qu'il s'étoit donné une action dans la Crimée au désavantage du Kan que la Porte favorisoit; que les turcs avoient été contraints d'abandonner l'île de Taman; & que le Kan qu'ils protégeoient & vouloient maintenir au préjudice de celui que la Russie avoit reconnu, s'étoit réfugié en Natolie après avoir été démis. ---- On mande

de Moscou qu'une maison considérable de commerce vient d'y manquer ; & l'on apprend d'Archangel qu'il y étoit aussi arrivé depuis peu une grande faillite,

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 3 Avril.) Le comte Brannicki, qui séjourne encore dans cette capitale, assiste fréquemment aux sessions du conseil de guerre. On assure qu'on va réformer dix jusqu'à quinze hommes de chaque compagnie des gardes de la couronne, & autant dans celles des gardes de Lithuanie. Cette réforme s'étendra, dit-on, sur tous les autres corps qui composent l'armée de la couronne.

La commission du trésor qui veut remettre ce royaume en finance, s'occupe toujours de la ferme du tabac : elle se propose de mettre aussi un impôt sur le café & le sucre. On ne croit pas même qu'elle en reste-là : elle a en vûe d'autres impôts dont l'exécution n'est que différée. On fera après les fêtes de Pâques une visite de toutes les marchandises sur lesquelles on levera un nouveau droit, & les marchands seront tenus de le paier. Tout jusqu'à l'industrie sera contribuable ; les ouvriers & artistes n'en seront point exempts, on fixera pareillement le prix des vivres. Le bien de l'état doit marcher avant celui des particuliers qui pourront murmurer de ces nouveautés. --- Le département de la guerre a statué que les tribu-

naux de guerre s'assembleroient deux fois par an , l'une au premier Avril jusqu'au 15 Mai , & l'autre au premier Octobre jusqu'au 13 Novembre. Il a aussi nommé des commandans en second pour les trois divisions de notre armée ; savoir , pour la division de la Petite-Pologne le général-major de Cocceji sous le comte de Bruhl ; pour celle de la Grande-Pologne le général de Pirch sous le baron de Goltz ; & pour celle de l'Ukraine & Podolie le général-major Malczewski sous Mr. Stempkowski. ---- Comme la commission pour l'éducation nationale ne peut suffire aux fraix que celle-ci demande , malgré les fonds que la dernière diète lui a fait restituer , elle vient de retrancher des pensions qui avoient été accordées à la recommandation de personnes puissantes.

On introduit ici dans le commerce des nouveautés , dont il est probable qu'il souffrira beaucoup. La commission du trésor a fait publier que dans toutes les chancelleries du royaume on tiendra deux registres , l'un de papier timbré , & l'autre de papier ordinaire. Dans le premier on marquera toutes les dettes que les sujets polonois contracteront hors du país , ainsi que les lettres de change , à peine de nullité , quand même elles seroient écrites sur papier timbré. Sur l'autre registre on marquera les actes qui ne doivent pas être écrits sur papier timbré.

Depuis quelque-tems , il avoit été répandu ici clandestinement deux écrits , l'un a pour titre : *discours remarquable d'un cardinal* ,

prononcé en présence de Sa Sainteté Pie VI, à l'occasion d'une congrégation publique de cardinaux. Le second, prétendu traduit de l'italien, étoit intitulé : *considérations du Pere Ricci, ci-devant général de l'ordre des Jésuites*. Comme ces écrits en langue polonoise, l'un concernant l'affaire de Palafox, l'autre touchant l'extinction de l'ordre jésuitique, mais tendant tous les deux à semer les idées favorites des partisans de cette Société, étoient très-propres à émouvoir les esprits ; le Roi, de l'avis de son conseil, a fait défenses à tous libraires ou imprimeurs d'imprimer ou réimprimer lesdites brochures, comme aussi à tous & chacun de les vendre, colporter, ou distribuer.

Mr. Blanchot, ministre de Prusse, a de fréquentes conférences avec le grand-chancelier de la couronne, à l'occasion des différens survenus par rapport à la démarcation des limites. Elles regardent aussi les plaintes portées par plusieurs habitans d'abord renfermés dans le cordon prussien, & ensuite rendus à la Pologne : on espéroit que cette négociation se termineroit à l'amiable. Mais la dernière note de Mr. Blanchot affoiblit cette espérance.

Le 23 du mois passé on a fait avec beaucoup d'appareil la bénédiction de l'église que la communauté réformée a fait bâtir sur la Lesche. La communauté luthérienne doit commencer bientôt les fondemens d'une nouvelle église dans la rue royale.

Les eaux de la Vistule sont si hautes qu'il



s'en faut peu qu'elles ne parviennent au point où elles monterent en 1774. Toutes les rues de la basse-ville & les isles sont sous l'eau qui a plus de sept coudées au-dessus de sa moyenne hauteur. Comme les lettres de Cracovie mandent que les eaux y sont au même point, il est à craindre que nous ne soions en partie submergés. D'ailleurs on apprend de la Prusse-occidentale que le Nogat comme le Haf sont encore couverts de glace, ce qui ne peut qu'augmenter la crûe des eaux dans ces cantons, lors de la débacle. L'embarras dans lequel on se trouve, est cause qu'on n'a pû, ni osé replacer le pont de bateaux sur la Vistule.

Les autrichiens font de grands mouvemens dans la Gallicie & la Ruffie-rouge, d'où il est déjà sorti beaucoup de troupes, pour passer en Hongrie & sur les frontieres de Turquie, où l'on recrute le plus qu'il est possible pour former de nouveaux corps de troupes, quoique les armées autrichiennes soient déjà plus que complètes.

DANTZICK (le 31 Mars.) Les nouveaux troubles qui s'élevent sur les frontieres de Turquie nous occuperoient autant que les autres peuples de l'Europe, si la crise où nous sommes nous permettoit de penser à autre chose qu'à nos propres affaires. Tout nous annonce que nous ne tarderons pas à subir le joug. Les politiques croient pouvoir afsûrer d'avance que Sa Maj. Prussienne gardera une espece de neutralité par rapport à la guerre de Turquie, supposé qu'elle

se fasse ; c'est-à-dire , que ce Souverain , sans agir offensivement contre la Porte , se contentera d'empêcher que quelque puissance ne s'oppose à la Russie. Bien des personnes semblent être persuadées que la cour de Vienne est aussi prête à éclater , en même - tems que celle de Pétersbourg. C'est ce qu'on saura dans peu.

E S P A G N E.

MADRID (le 27 Mars.) Dom François-Innocent de Sousa-Coutino , ambassadeur de Portugal , eut le 8 de ce mois une audience particulière du Roi , dans laquelle il présenta à Sa Maj. ses lettres de créance de la Reine Dona-Marie , dont il notifia en même-tems l'avènement à la couronne.

On remarque que notre cour n'a encore nommé personne pour aller complimenter de sa part la nouvelle Reine sur son avènement au trône en conséquence de la mort du Roi son pere ; ce qui est regardé par quelques-uns comme d'un mauvais augure pour une réconciliation entre les deux cours.

Nous avons été ici pendant quelques jours dans les plus vives alarmes au sujet du bruit qui couroit qu'on avoit découvert une conspiration contre la personne du Roi. Ce bruit n'étoit pas sans fondement ; mais la conspiration n'étoit que supposée , comme on le verra par le récit du fait.

Dans la nuit du 3 au 4 de ce mois , un nommé Montero de Spinosa , soldat aux

gardes & de service ce jour-là à l'appartement du Roi, entendit, ou pour mieux dire, feignit d'avoir entendu du bruit sur un des balcons qui donnent dans le fossé, & sous ce prétexte, ouvrit la fenêtre, la referma ensuite & vint faire son rapport au valet de chambre du Roi. Dès le point du jour ce dernier & le garde se rendirent au balcon où ils trouverent une corde attachée qui pendoit dans le fossé & un papier où étoient indiqués les moïens de s'introduire dans la chambre du Monarque. Le valet de chambre saisi de fraïeur courut éveiller le capitaine des gardes-du-corps; & dans un quart-d'heure tout le palais fut instruit du fait. Dès ce moment on commença à faire des informations & on arrêta plusieurs personnes, entr'autres le garde lui-même. Après bien des recherches & des procédures qui ont duré sept jours, pendant lesquels on a entendu & examiné près de 80 personnes, il en est résulté ce dont les gens sensés se doutoient déjà; savoir, que la prétendue conspiration étoit une chimere, & que Montero étoit l'inventeur de cette fiction. En effet, dans le dernier interrogatoire qu'on lui a fait subir, il a avoué qu'il avoit imaginé toute cette fable, pour faire éclater son zele & sa vigilance & obtenir une récompense pour aider à l'entretien d'une nombreuse famille, composée d'une femme avec sept enfans. Quoique cette imposture fût digne d'un châtement exemplaire, le Roi a bien voulu lui faire grace de la vie, & le condamner seulement

aux travaux publics à Porto-Rico. Sa Majesté a assigné à sa femme & ses enfans une pension honnête.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 4 Avril.*) Le Roi a accordé aux fermiers de la douane générale un adoucissement au sujet des droits du papier timbré. Suivant les circonstances, ils les paieront, conformément à l'ordonnance, non suivant la grandeur de la somme; mais suivant un compte plus modéré. Sa Maj. a aussi ordonné qu'attendu que les ducats en especes n'ont point un prix fixe dans la banque, & que par-là ils n'ont pu être reçus, comme l'année dernière, en paiement des impôts de la couronne, il seroit permis aux négocians de fournir à l'hôtel-royal des monnoies de l'argent en barre; & moyennant qu'ils produisent un certificat de l'essai de cet argent, d'en tirer de la banque la valeur en rixhalers, sans rabais. On espere que cette ordonnance contribuera à attirer plus d'argent dans le país & qu'elle en augmentera la circulation, d'autant plus que de tout ce métal, qui entre par ce moien dans l'hôtel de la monnoie, il en fera frappé des especes.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 4 Avril.*) Le 1^{er}. de ce mois l'Empereur a enfin entrepris le voiage que S. M. avoit médité de faire en France, &

qui avoit été retardé par la grande quantité de neige. Ce Monarque est accompagné des comtes de Cobenzl & de Colloredo.---- La cour a reçu depuis peu un courier de son ministre à Pétersbourg , & lui en a aussi-tôt ré-expédié un autre. Selon les derniers avis qu'on a eus ici de Constantinople , le nouveau différent survenu entre la Russie & la Porte au sujet de l'indépendance des tartares , est loin d'être ajusté , comme le bruit en avoit couru ; cette dernière puissance ne voulant se relâcher en rien sur ce point. On ajoute que 200 mille tartares on offert leurs services au Grand-Seigneur pour défendre leur propre cause , au cas qu'il soit obligé de soutenir la guerre contre la Russie.

Dom Ignace - Marie Visconti , milanois , prévôt-général des prêtres réguliers de l'ordre de St. Paul Apôtre , nommés Barnabites , se disposant à retourner en Italie , a eu l'honneur de faire sa révérence à l'Impératrice-Reine ainsi qu'à la famille royale. L'auguste Souveraine fit présent à ce prélat d'une chasuble richement brodée en or & en argent , à laquelle Sa Maj. joignit une tabatière d'or & une collection de médailles d'argent frappées sous son regne. Sa Maj. distingua aussi Dom Pierre - Camille Carli , milanois , chancelier de cet ordre , en lui donnant une médaille & une boîte émaillée en or & enrichie de son chiffre.

Quelques domestiques du curé du bourg de Waldkirch , dans la principauté de Palsau , en pêchant dans un étang de leur maître ,

tre, découvrirent un brochet de 24 livres, qu'ils déclarèrent de bonne prise (pour eux) attendu qu'il auroit dû être pris lors de la pêche précédente. Ils le transportent dans un lieu frais au milieu du bois pour venir le chercher lorsqu'il en seroit tems. Le hasard y conduit un renard, qui trouve aussi la proie de bonne prise; mais il a le malheur de s'embarasser la patte dans la gueule du poisson vorace, qui ne la lâche point; des chasseurs à l'affut entendant les cris du renard, accourent, le tuent, & sont bien surpris de voir qu'il avoit été arrêté par un brochet. --- Voici un exemple effrayant du danger qu'il y a de laisser des petits enfans avec des animaux malfaisans. Une femme d'Obereiffenhaus, au bailliage de Blanckenstein, a eu l'imprudence d'enfermer deux pourceaux dans une chambre avec son enfant encore à la mamelle. A son retour, elle a trouvé sur le berceau de son fils un des pourceaux qui lui avoit déjà mangé une main. Il n'y a pas six mois, un autre enfant fut étouffé par un chat, avec lequel on l'avoit laissé. Il n'arrive que trop souvent de semblables malheurs; & les peres & meres n'en deviennent pas plus prudens.

STUTGARD (le 9 Avril.) L'Empereur est arrivé avant-hier vers les 4 heures du soir en cette ville sur Gœppingen où il avoit dîné: il descendit à l'hôtel du Cavalier, d'où il passa au bâtiment de l'académie militaire, comme il en étoit convenu avec le Duc de Wurtemberg qui y eut l'honneur de

le recevoir : ce Monarque parcourut les salles des élèves, admira le bon ordre qui y regnoit, puis il se mit à table quoiqu'il ne soupe jamais, & retourna à son auberge. Le lendemain, le Duc alla au quartier de l'Empereur qu'il accompagna à pied par les rues pour lui faire voir ce qui pouvoit l'amuser ; le dîné fut servi à la Solitude d'où Sa Maj. revint pour assister à un opéra représenté par les élèves de l'école militaire. L'opéra fini, le Monarque prit congé du Duc & se remit en route vers les dix heures du soir ; mais notre Souverain qui avoit fait préparer secrètement une voiture de voiage, y monta avec Mr. de Schenck son grand-écuyer, & se trouva sur les frontieres de ses états au moment où l'Empereur alloit les quitter, pour faire derechef sa révérence à cet auguste Chef de l'Empire.

COLOGNE (le 4 Avril.) Les différens entre le magistrat de cette ville & l'Electeur, notre archevêque, ont été réglés à l'amiable par un accommodement, en vertu duquel le premier restera en possession de la plupart des biens, qui ont appartenu ici à la ci-devant Société, à condition d'entretenir environ 50 ex-Jésuites & un certain nombre de professeurs ou régens pour l'instruction de la jeunesse. ----- On apprend de Bonn, que la voûte du souterrain, où l'on avoit mis les archives sauvées de l'incendie du palais, s'est écroulée, apparemment par une suite du dommage, qu'elle a souffert lors de cet accident, & que tous ces papiers

précieux se trouvoient ensevelis sous les décombres.

WETZLAR (*le 28 Mars*) Nous avons parlé de la guerre de païsans dans le païs de Nassau-Weilbourg. Voici quelque détail sur cet événement. Un magister a fait imprimer un alphabeth à l'usage des enfans ; & sans doute pour faire montre de sa profonde érudition , il a placé l'y après l'i , alléguant que l'y a plus de ressemblance avec l'i qu'avec l'x. Cette innovation n'a pas fait fortune ; elle a excité la réclamation de tous les païsans , qui se font révoltés ; on leur a envoieé pour les pacifier quelques troupes palatines qui ont eu la scélératesse de ne pas entendre raison sur le chapitre de l'y. Les païsans ont cédé à la force ; mais en même tems ils ont fait une belle protestation contre la violence dont on usoit envers l'a b c que leurs peres leur ont transmis ; & voilà qu'ils se font adressés à la chambre pour obtenir un décret impérial qui remette l'y après l'x dans l'alphabeth de Weilbourg. Le Prince de son côté a envoieé ici un directeur de la chancellerie pour obtenir d'être autorisé à garder les troupes palatines dans son païs , jusqu'à ce que ses vassaux aient pris le parti de renoncer à l'esprit de sédition. Il paroît néanmoins que le magister a tort , puisqu'il faudra d'après cette rare invention réformer toutes les grammaires & tous les dictionnaires ; il a plus tort encore , s'il est vrai , comme les païsans le prétendent , qu'au déplacement de l'y , il a ajouté des principes de la

15. Mars ,
P. 444.

religion calvinienne, tandis que dans le pais on professe le luthéranisme.

ZURICH (le 28 Mars.) Le renouvellement de notre alliance avec la France occupe aujourd'hui tous les esprits. Quelques-uns de nos concitoyens remplis d'un juste enthousiasme pour la bravoure héréditaire dans notre nation, pensent que l'Helvétie gardée par les enfans des vainqueurs de Morat, n'a pas besoin d'une protection étrangere, pour conserver sa liberté ; que l'intérêt des principales Puissances de l'Europe en est d'ailleurs le garant. Les motifs sur lesquels est fondée cette opinion, sont sans doute respectables ; ces bons patriotes voudroient conserver aux arts & à l'agriculture, une foule de braves soldats qui se dévouent aux armes. Mais nous seroit-il permis d'observer, que le corps helvétique, ce phénomène politique qu'un de ses plus grands juristes a appelé *confusio divinitus servata*, ne forme qu'une ombre de confédération ; que son union a souvent été démentie par les guerres intestines qui l'ont déchiré ; & qu'à proprement parler ces treize membres d'un même corps ont besoin qu'une main amie presse constamment les liens qui les unissent. Sans doute les helvétiens de nos jours n'ont point dégénéré de la valeur de leurs ancêtres. Mais la maniere dont se fait la guerre, & les armes qu'on y emploie aujourd'hui sont-elles les mêmes ? Ne supposent-elles pas une population nombreuse, & des richesses dont le peu d'étendue & la situation des états helvétiques

helvétiques ne leur permet pas de se flatter ? Il est certain que le soldat le plus robuste, le plus déterminé, peut tomber sous les coups du plus foible & du plus poltron des hommes. Or si l'on suppose pour un moment qu'une puissance étrangère voulût attenter à notre liberté, & que privés du soutien de la France notre alliée naturelle, nous fussions obligés de nous défendre seuls contre une armée de cent mille hommes campés au pied du mont Jura ; nous pourrions, il est vrai, leur opposer cent mille braves helvétiques, tous animés par l'enthousiasme de la liberté & par l'amour de la patrie. Mais si nos ennemis se bornant à de simples démonstrations offensives, & sans en venir à des combats décisifs, se contentoient de nous tenir en alarme, pour nous réduire par l'impuissance où nous serions d'entretenir pendant plusieurs années une armée aussi nombreuse ; seroit-il impossible qu'un ennemi puissant & opiniâtre triomphât à la longue de tous les efforts de la république ? Et pendant ce tems, que deviendroient nos arts & notre agriculture ? Qui alimenteroit les femmes & les enfans de nos braves défenseurs ?

I T A L I E.

ROME (le 3 Avril.) Le 25 du mois passé les comtes Charles d'Outremont, chanoine - coadjuteur de la cathédrale de Liege & Felix de Lannoy, neveux du feu prince-évêque de Liege, d'illustre & pieuse mémoi-

re , ont été présentés par le cardinal Alexandre-Albani au Pape , qui les a reçus tous les deux avec bonté , & qui le lendemain fit remettre à l'un & à l'autre un chapelet monté en or avec un camée de pareil métal. ----- On présume que le nouveau patriarche de Lisbonne pourroit bien n'être pas décoré de la pourpre après les changemens arrivés à cette cour par la mort du Roi de Portugal. Le cardinal de Bernis a déjà la nomination du Roi de France pour l'archevêque de Rouen , le cardinal-doyen celle de Pologne pour le frere du maréchal de Broglie ; le cardinal Alexandre Albani celle de l'Empereur pour l'archevêque de Malines , & celle de l'Impératrice-Reine pour l'archevêque de Gran en Hongrie. Les sujets qui sont à la nomination de l'Espagne , de Turin , de Venise ne sont pas également connus.

On a imposé sur différentes denrées & marchandises une nouvelle taxe au profit de la ville & du port de Civitta - Vecchia , toutes les fois qu'elles sortiront de l'état ecclésiastique pour être transportées chez l'étranger ; savoir , les grains , la laine , la chair de porc salée , le fromage salé , les vieux habits , le vieux linge , le tartre , le soufre , la manne , le miel , l'huile , la terre de Rome , le charbon & le bois. En conséquence , les bâtimens dans lesquels on voudra embarquer & faire fortir les susdites marchandises , devront être munis des acquits nécessaires sous

peine de confiscation & de cent écus d'amende pour chaque contravention.

NAPLES (*le 25 Mars.*) Deux frégates de guerre espagnoles parties dernièrement de ce port ont pris à bord une grande quantité de bombes , de balles & de rames qu'elles doivent transporter dans les ports d'Espagne. On a fait fortir de ce port un chébec & un pinque armés en guerre ; & on en prépare encore d'autres pour aller croiser à l'ordinaire. Comme on veut toujours tenir nos troupes dans l'habitude de l'exercice , & particulièrement les deux bataillons le roial-Ferdinand & les volontaires de marine , Sa Majesté a ordonné qu'on prépare un camp dans le parc de Portici pour le mois de Juin. La Reine avance heureusement dans sa grossesse ; on l'attend demain avec le Roi son auguste époux dans cette capitale pour assister aux fonctions ordinaires de la Semaine sainte.

MODÈNE (*le 21 Mars.*) Mgr. le Duc notre Souverain a fait publier le 18 de ce mois l'ordonnance qui suit :

“ Les raisons qui ont fait défendre autrefois les assemblées nocturnes pour des prières que les fideles avoient coutume de faire aux églises dans les premiers tems du christianisme , nous déterminent aujourd'hui , pour l'observation du bon ordre & de la police , d'ordonner à la jointe suprême de justice de faire connoître à ce sujet notre intention suprême , tant dans les états de ce duché que dans ceux qui dépendent de nous directe-

ment ou indirectement. A cet effet nous ordonnons : 1°. Que toutes les fonctions ecclésiastiques qui se feront pour un tems , doivent être réglées dorénavant de façon qu'elles soient finies au moins un quart-d'heure avant l'*Ave Maria* du soir. 2°. Que toutes les églises , y compris celles des réguliers & les oratoires publics , tant des villes que de la campagne , se fermeront au signal susdit. 3°. Que les églises ne s'ouvriront pas avant le signal de l'aube du jour. 4°. S'il arrive qu'on doive les ouvrir pour porter le saint Viatique aux malades , ou pour recevoir des corps morts , on doit avoir grand soin de les fermer en sortant. Tout transgresseur sera responsable envers nous de sa défobéissance & contravention au présent règlement „

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 13 *Avril.*) Le Roi a nommé à l'évêché vacant de Londres le docteur Robert Lowth, évêque d'Oxford; & Sa Maj. a conféré le siège , que celui-ci remplissoit depuis 1769 , au docteur Jean Butler , prébendier de Winchester & l'un de ses 48 chapelains. Ces deux prélats ont fait leurs remerciemens en cette qualité.

Le lord North revint le 7 avec sa famille de sa terre de Bushy-Park en cette ville : le 9 il se trouva , pour la première fois après sa maladie , au lever du Roi; & l'onze après un conseil-privé qui se tint au Cockpit , il

y eut un lever chez ce seigneur même, en qualité de premier-ministre. Le colonel Charles Grey, aide-de-camp du Roi & qui a obtenu récemment le vingt-huitième régiment d'infanterie, vacant par la mort du général-major Erle, prit le 4 congé de Sa Maj. pour aller servir en Amérique, où il aura le rang de général-major. Le général Burgoyne & ses deux aides-de-camp, le lord Cantelupe & le chevalier Jaques Clarke, ayant pris, le 26 du mois dernier, congé du Roi, sont arrivés le 30 à Portsmouth, & en sont partis le 4 pour Quebec, à bord de la frégate du Roi, l'Apollon, commandée par le capitaine Jean Pownall.

Le 9 le comte de Suffolk remit, par ordre du Roi à la chambre haute, un message qui étoit conçu en ces termes :

“ C'est bien à regret que le Roi se trouve
 „ obligé d'informer cette chambre des diffi-
 „ cultés que Sa Majesté éprouve à raison des
 „ dettes qui ont été contractées pour les dé-
 „ penfes de sa maison & de son gouverne-
 „ ment civil, & qui jusqu'au 5 Janvier der-
 „ nier, montent au-delà de 600 mille livres
 „ sterl. Sa Maj. comptant sur la fidélité &
 „ l'attachement affectueux de cette chambre
 „ envers sa personne & son gouvernement,
 „ dont elle a fait l'expérience en tant d'oc-
 „ casions, ne doute point de leur empreffe-
 „ ment à concourir à la mettre en état d'ac-
 „ quitter cette dette & de faire quelque dif-
 „ position ultérieure, pour mieux entretenir

„ la maison du Roi, ainsi que l'honneur &
 „ la dignité de sa couronne „

G E O R G E , Roi.

Le chancelier aiant fait lecture de ce message , on en renvoia l'examen à la huitaine. Le comte de Suffolk remit encore à cette chambre un compte détaillé des dettes de la maison du Roi.

Le lord North remit aux communes un message du Roi de la même teneur & auquel Sa Majesté avoit ajouté “ qu'elle se reposoit
 „ sur la fidélité & l'affection de ses fideles
 „ communes dont elle a tant de preuves
 „ signalées, pour la mettre en état d'acquitter
 „ cette dette, & qu'elles feront en même-
 „ tems quelques arrangemens ultérieurs
 „ pour mieux entretenir la maison du Roi &
 „ soutenir l'honneur & la dignité de sa couronne „. Ce ministre y remit aussi un état de ces dettes. La discussion de cette affaire fut renvoïée à la huitaine, lorsqu'il seroit question du subside, & la chambre, à la pluralité de 191 voix contre 39, s'ajourna pour ce tems.

La cour n'a aucune nouvelle intéressante de ses colonies d'Amérique, & on ignore au juste l'état des affaires de ce pais-là. Tous les papiers américains continuent d'exalter les avantages qu'ils ont remportés sur les troupes du Roi, & de réduire à peu de chose ceux que nos gens ont remportés sur eux. Cependant la cour se flatte toujours d'apprendre dans peu la nouvelle de la prise de Philadelphie, malgré les obstacles que nos

troupes auront à surmonter avant de parvenir à ce point. Le congrès américain a décidé le 21 Janvier, que tout officier déjà pourvû, ou qui le fera dans la suite d'une commission expédiée par le congrès, prêtera le ferment suivant, & en signera le formulaire.

Je reconnois que les treize états de l'Amérique; savoir, la Nouvelle-Hamshire, la Baie de Massachusset, l'Isle-Rhode, Connecticut, la Nouvelle-York, la Nouvelle-Jersey, la Pensylvanie, la Delaware, Maryland, la Virginie, les deux Carolines, & la Géorgie forment un état libre, souverain & indépendant; je déclare que les habitans ou colons desdits états ne doivent ni hommage, ni obéissance à George III, Roi de la Grande-Bretagne, & en mon particulier j'abjure ladite obéissance; m'obligeant à défendre & soutenir de mon mieux lesdits états contre ledit George III, ses héritiers & successeurs, ses complices & adhérens: promettant de remplir avec honneur & fidélité les devoirs attachés à l'emploi que j'occupe ou pourrai occuper à l'avenir par l'autorité & sous le bon plaisir desdits états. Ainsi Dieu me soit en aide.

Par ordre du congrès,

JEAN HANCOCK, président.

La cour vient de faire partir une chaloupe de guerre pour le Bengale, chargée d'instructions aux officiers civils & militaires du Roi sur les arrangemens à prendre dans la circonstance des troubles survenus dans le

gouvernement de Madras. Il s'est formé ici deux partis à cette occasion, l'un qui soutient les intérêts du lord Pigot, l'autre qui travaille à justifier les démarches arbitraires de ses ennemis contre sa personne, ses effets & son gouvernement; &c. On prépare en diligence quelques vaisseaux de guerre destinés à renforcer l'escadre du Roi aux Indes-orientales.

On a arrêté à Cork le 26 du mois dernier un bâtiment françois parti de Nantes pour l'Amérique, sur lequel on a trouvé une quantité de lettres pour les américains, & on les a apportées ici. ----- Les troupes & les vaisseaux de guerre destinés pour la Nouvelle-York ont fait voile de Portsmouth & de Plymouth; & le convoi qui doit aller à Quebec, & qui a été retenu dans le premier de ces deux ports jusqu'à l'arrivée de quelques navires arrêtés dans la Tamise par les vents contraires, a reçu ordre de la cour de partir sans délai pour sa destination. D'autres régimens nationaux ont reçu ordre de se tenir prêts à s'embarquer pour l'Amérique. ----- On vient d'imprimer la vie du général Washington. Il paroît que la haine pour toute autorité illimitée & que l'esprit républicain sont héréditaires dans sa famille, car ce Washington descend d'un général du même nom, fameux dans ce pays pour avoir commandé les troupes sous Cromwel. Après la mort du protecteur, lorsque Charles II parvint au trône de la Grande-Bretagne, ce général s'embarqua avec sa famille pour

l'Amérique & y fixa son domicile. Adonné à l'art militaire dès l'âge de seize ans, Washington commanda dans la dernière guerre un régiment de la province de Virginie devant la Havane, & ensuite devant Québec sous les généraux Wolf, Monkton & Townshend.

L'exercice de la charge de chambellan de la cité aiant pour terme celui d'une année, l'élection se renouvelle tous les ans à la St. Jean; les émolumens de cette place sont considérables, & valent bien la peine de s'exposer au hasard des refus, aussi le sieur Wilkes ne s'en lasse-t-il point; n'ayant pu réussir l'année dernière, on le voit reparoitre sur les rangs; voici la lettre circulaire qu'il a écrite pour cet effet.

M O N S I E U R ,

Convaincu par le témoignage de ma conscience que j'ai toujours maintenu avec fermeté la liberté de mes compatriotes, ainsi que les droits & privilèges de mes concitoyens, je prends la liberté de vous offrir humblement mes services comme chambellan lors de la prochaine élection. La vérité me justifie, quand je déclare que dans les différens emplois de cette grande cité, d'échevin, de schérif & de maire, j'ai rempli avec exactitude & fidélité les obligations que m'imposent ces charges importantes: les registres de la cité en font foi, & prouvent que dans des circonstances très-déliçates j'ai manifesté mon attachement inébranlable à la cause publique, & à ces privilèges personnels & municipaux, qui en nous distinguant, forment notre sûreté. Ces témoignages honorables seront d'un plus grand poids que tout ce que je pourrois dire: je demande à être jugé sur les faits & l'idée que l'expérience de plusieurs années de service doit donner de ma conduite; j'ai beaucoup souffert dans ma

santé & dans mes biens par l'exil, la prison & tous les genres de persécution ; pour soutenir la dignité de suprême magistrat j'ai contracté des dettes que les appointemens accordés au lord-maire ni les autres émolumens éventuels n'ont pu satisfaire : mon propre revenu n'a pas été suffisant ; je desire ardemment de remplir avec exactitude & promptement toutes les obligations de cette espece. & si je suis assez heureux pour réussir dans la demande que je vous fais, je vous proteste, Monsieur, que j'appliquerai les profits de l'emploi de chambellan à la liquidation de toutes mes dettes. Je tâcherai en même tems de justifier votre choix en suivant exactement la conduite exemplaire & irréprochable de Sir Etienne-Théodore Fansen (c'est par la démission volontaire de cet homme vraiment respectable, que la charge de chambellan devint vacante l'année dernière : ce baronnet avoit été nommé sans interruption d'année en année) c'est à ces conditions seulement que je me flatterai d'être annuellement appuyé de votre suffrage.

Je suis &c. JEAN WILKES.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 20 Mars.) Il s'est répandu des copies imprimées du mémoire, contenant les dernières volontés du feu Roi, écrit, dit-on, par son confesseur, & signé de sa propre main, que S. M. envoïa à la Reine regnante sa Fille, peu de tems avant sa mort. Cette piece nous paroît suspecte parce qu'on la suppose dictée au confesseur dans un tems où le Roi avoit déjà perdu la parole, & pour quelques autres raisons dont le détail seroit trop long. Cependant pour ne pas nous distinguer des autres journalistes, nous la rapporterons.

Conseil du Roi, notre Seigneur, à sa très-chère & bien-aimée Fille, la Sérénissime Princesse du Brésil, qui doit lui succéder immédiatement au gouvernement de ce royaume & de ses domaines.

1°. *J'ai beaucoup de confiance dans sa grande vertu, qu'elle gouvernera mon peuple avec la plus grande douceur, en paix & en justice, travaillant à l'avancement de son bonheur temporel & spirituel, faisant observer avec zèle les loix divines & humaines, protégeant la vraie religion, conservant les droits régaliens de ma couronne, & accordant toujours l'empire avec le sacerdoce.*

2°. *J'espère aussi, qu'elle traitera sa mere & ses sœurs avec le même amour & respect, & qu'elle leur fera tout le bien, que j'aurois pu leur faire moi-même, suivant la bienveillance sincère, que je leur ai toujours portée & témoignée.*

3°. *Je lui recommande d'achever le bâtiment de l'église, que je fis vœu à Dieu de faire construire, en reconnaissance du bienfait qu'il m'avoit accordé, ainsi qu'il est connu de tout le royaume, vu que je n'ai pu porter moi-même ce bâtiment au-delà de la moitié.*

4°. *Qu'elle paie mes dettes; ce, que je n'ai pu exécuter moi-même jusqu'à ce jour par la crainte d'une guerre prochaine & violente, dont les préparatifs m'ont couté des sommes considérables.*

5°. *Je la charge d'avoir soin de mes serviteurs, particulièrement de ceux qu'elle fait m'avoir servi avec amour & fidélité.*

6°. *Qu'elle fasse grace de la peine légale aux*

criminels d'état , qu'elle jugera dignes de cette faveur , quant au délit ou à l'offense , qu'ils ont commis envers ma personne ou mon état , vû que je leur ai pardonné à tous , comme j'espere aussi que Dieu me pardonnera mes péchés.

(Signé)

LE ROI.

On prétend que depuis la mort du Roi jusqu'à ce jour , on a déjà tiré de diverses prisons & châteaux forts , au - delà de 800 personnes qui y avoient été enfermées en différens tems & pour différens motifs ou prétextes , sous le ministere du marquis de Pombal. Quelques lettres font monter ce nombre à quatre mille. Cet ex-ministre est exilé , & selon quelques avis emprisonné. A son départ on lui a donné une escorte de peur qu'il ne fût insulté. Le Roi & la Reine veulent qu'il soit condamné à dédommager tous ceux qu'il a fait renfermer injustement. Dans la ville comme à la cour la joie est universelle , on s'embrasse , on s'attendrit sur les malheurs passés. Mais la populace qui ne respire que la vengeance , s'est ameutée , pour détruire l'hôtel du marquis. La sagesse du gouvernement qui fit avancer à propos des troupes , dissipa cette multitude effrénée qui se rendit au nom de la Reine. Cependant ce n'est qu'avec peine qu'elle voit sur le piédestal de la statue équestre du feu Roi le médaillon de l'ex - ministre : elle a tout tenté pour l'en arracher , mais les sentinelles l'en écartent ; cette populace furieuse s'en venge , en jettant fréquemment de la boue

contre ce médaillon. Les satyres qui courent dans la ville contre ce marquis, font en aussi grand nombre que les éloges flatteurs qu'on en avoit faits lors de son élévation. L'évêque de Coimbre, Dom Michel dell'Annunciata a été trouvé tout nu dans sa prison, ainsi que presque tous les autres prisonniers, auxquels on refusoit toute espece de vêtement. On attend avec le plus vif empressement les deux freres naturels du Roi, mais depuis légitimés, qui avoient été relégués dans un monastere; l'un d'eux reviendra occuper le poste d'inquisiteur-général dont jouit le cardinal d'Acunha & qui le cédera généreusement à son ancien possesseur. Plusieurs prisonniers demandent à être condamnés, s'ils sont coupables, ou à être justifiés juridiquement, s'ils sont innocens : de ce nombre est Mr. Andrada, ci-devant ministre du Roi près du St. Siège, puis rappelé parce qu'il étoit devenu suspect au marquis de Pombal, & qui disparut tout-à-coup : on l'avoit cru mort comme bien d'autres qui avoient également disparu. Cependant des politiques pensent qu'on ne lui accordera pas sa demande, parce qu'il y en a mille autres dans ce cas. Au reste, Mr. Andrada qui a rempli son poste avec distinction, est un homme d'esprit qui a assez de fermeté pour poursuivre cette affaire.

La nouvelle Reine a remis la nonciature de Portugal sur le pied où elle étoit en 1750, de sorte que cette juridiction a maintenant un entier & plein exercice. Mgr. le

nonce en a fait l'ouverture, lorsqu'il a mis en exécution l'arrêt de la Reine qui dépose & casse tous les supérieurs de différentes communautés religieuses, nommés & placés par le marquis de Pombal, & en particulier une des sœurs de ce ministre, abbesse du couvent de Ste. Jeanne; Son Exc. a même assisté aux assemblées des dites communautés qui ont procédé conformément à leur institut à l'élection de nouveaux supérieurs.

On a rendu au PP. Philippins les pouvoirs pour confesser & prêcher, ainsi qu'aux PP. de la Mission dont la plupart avoient été emprisonnés. On a aussi expédié à nos établissemens dans les Indes un ordre suprême pour y remettre en liberté ceux qui l'avoient perdue, ou rappeler ceux qui sont en exil. C'est par erreur que nous avons compté parmi ceux-ci le duc de Bragance, qui s'étant embarqué à Lisbonne dans le courant du mois d'Avril 1757 dans le dessein de servir en qualité de volontaire dans l'armée autrichienne en Bohême, & n'étant plus depuis lors retourné en sa patrie, n'a été ni pû être *enveloppé*, ainsi, qu'il a été dit, dans la *malheureuse affaire de la maison de Tavora*, laquelle n'a éclaté, que plus de quinze mois après le départ de ce prince, savoir la nuit du 3 au 4 Septembre 1758.

Le général des Bernardins, appelés réformés de Cîteaux & le vicaire-général des Dominicains qui étoient séparés des autres religieux de leur institut, & uniquement

fournis en Portugal à ce vicaire , ont été enfermés. On dit qu'on a arrêté aussi un Carme , & un prêtre qui étoit d'abord chanoine-régulier de St. Augustin , & qui après se porta en prêtre séculier ; on présume que ce dernier peut être le fameux Pereira qui composa des livres contre l'église catholique. Cet homme fut d'abord Théatin , puis devint chanoine-régulier de St. Augustin , pour se séculariser à la fin. Ce sont ces réguliers que Dom Carvalho avoit mis à la tête de ce qu'on appelloit en Portugal la *Mensura-Censoria* ; c'est de ce tribunal qu'on n'avoit jamais connu à Lisbonne & que l'on croit avoir été autorisé à juger des ouvrages les moins repréhensibles comme aussi à prononcer à son gré sur les abus , dont le marquis de Pombal se feroit pour arriver à ses fins. On compte encore parmi ces gens d'église un certain moine nommé Manfilha qui étoit devenu directeur de la compagnie des vins à Porto. Il a été lui seul la cause de la mort de bien des personnes & de la ruine d'un grand nombre de familles réduites à la dernière misère. Aussi a-t-on trouvé chez lui des richesses immenses.

Le marquis d'Almodovar , ambassadeur de la cour de Madrid , vient de recevoir ses nouvelles lettres de créance par un exprès , qui a apporté en même tems à l'épouse de ce ministre le portrait du Roi d'Espagne richement garni de brillans , à l'occasion de la naissance de la fille , dont cette Dame est accouchée dernièrement , & dont S. M. Catholique

tholique a bien voulu être parrain. Le prince de Raffadale, ministre-plénipotentiaire de la cour des Deux-Sicules, qui a représenté ce Monarque en tenant l'enfant sur les fonts de baptême, a aussi reçu un semblable présent. On espere plus que jamais que la guerre avec l'Espagne n'aura pas lieu. La Reine vient d'écrire au Roi d'Espagne son oncle, une lettre qui ne respire que la paix, & on assure que tous les préparatifs de guerre sont ralentis dans ce dernier royaume. Quoique Dom Pedro ait été déclaré Roi, toutes les dépêches se font au nom de la Reine.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Avril.) Il paroît des déclarations du Roi, lettres-patentes & autres du 22 Février 1777, relativement à l'édit portant création d'un nouveau conseil supérieur dans la ville de Ponticheri pour y rendre la justice sans fraix ni épices aux sujets du Roi établis dans ses possessions & comptoirs sur la côte de Coromandel & dans les autres parties de l'Inde. ----- Un arrêt du conseil du premier Mars casse des délibérations des états de Bretagne du 18 & 27 Décembre 1776; & supprime le mémoire de la commission intermédiaire du 21 Janvier 1777, tendant à prouver le droit que prétendent avoir les états de députer vers Sa Majesté les personnes qu'ils jugent à propos, sans être tenus de choisir celles qui seroient recommandées par le gouvernement. Arrêt du

du conseil d'état du Roi , & lettres-patentes données sur icelui , à Versailles le 6 Février 1777 , par lequel le Roi , étant en son conseil , a surfis & surseoit , par grâce , jusqu'au premier Janvier 1778 , toutes poursuites contre les vassaux possédans fiefs & seigneuries dans l'étendue de sa mouvance , pour raison des foi & hommage qu'ils sont tenus de lui rendre à cause de son heureux avènement à la couronne , & fait main-levée des saisies féodales qui pourroient avoir été faites pour raison de ce . . . Ordonne Sa Majesté que faite par les dits vassaux de faire à Sa Maj. , dans le dit délai , les foi & hommage ci-dessus , il sera procédé contr'eux par ses officiers de ses chambres des comptes & bureaux des finances , en la maniere accoutumée , sans pouvoir espérer un nouveau délai. Fait au conseil d'état du Roi , &c. &c. ----- Autre arrêt qui supprime les différentes régies des droits réunis , des droits réservés , ou sur le cuir , des hypotheques , octrois municipaux , poudre & amidon , à dater du premier Octobre prochain ; le tout sera confié à une seule compagnie de vingt-cinq régisseurs , dont chacun fait 500,000 livres de fonds ; le Roi y gagnera , dit - on , près de quatre millions par an.

Il a été envoié au parlement des lettres-patentes du Roi , portant commission à des membres du Châtelet , présidés par Mr. le Noir , lieutenant de police , d'instruire & juger , sans appel au parlement , le procès des commis du bureau de la guerre qui ont volé

des ordonnances pour en recevoir le montant, au moien de fausses signatures.

Des lettres de Brest portent que dans le courant de ce mois, il y aura vingt-cinq vaisseaux de ligne armés & beaucoup de frégates. Le bruit qui s'étoit répandu que l'escadre avoit quitté le port, est absolument faux. Mr. de la Motte-Piquet, commandant le Robuste de 74 canons, qui avoit mis en mer suivi d'une frégate, aiant aperçu deux vaisseaux anglois près de l'Orient, leur a fait dire, " qu'il étoit étonné de les
 „ trouver en croisiere sur les côtes de Fran-
 „ ce, & qu'ils eussent à se retirer, parce que
 „ le Roi, son maître, vouloit que l'entrée
 „ de ses ports fût libre pour le commerce à
 „ toutes les nations, n'exceptant de cette
 „ liberté que les seuls navires de corsaires „;
 surquoi les vaisseaux anglois ont jugé à propos de faire leur retraite. ---- On est informé que tous les parlemens de province s'occupent des ex-Jésuites. Celui de Paris doit encore s'assembler pour entendre les gens du Roi sur la dénonciation de Mr. le président Angran.

Mr. le comte de Bulkeley, irlandois, maréchal de camp des armées du Roi, a obtenu de Sa Majesté la permission d'aller offrir au Roi de la Grande-Bretagne ses services contre les colonies révoltées de l'Amérique. D'un autre côté le marquis de la Fayette, gendre de Mr. le duc d'Ayen, s'est embarqué pour aller joindre les insurgens, cet officier n'a que dix-neuf à vingt ans; sa femme

est grosse de cinq mois ; & c'est à son retour d'Angleterre, où il étoit depuis quelque-tems avec plusieurs autres seigneurs, qu'après avoir séjourné ici *incognito* pendant peu de jours, & à l'insçu de toute sa famille, il s'est embarqué sur un bâtiment qu'il avoit acheté à Londres. Il paroît bien par la conduite de notre gouvernement envers Mr. de la Fayette, qu'il n'a pas été prévenu de son dessein, puisque non-seulement on a envoieé à sa poursuite, mais que même on a fait donner ordre à la côte d'Espagne, en cas qu'il y relâche, de lui signifier les défenses de la cour de poursuivre sa route, & qu'on a fait prier le congrès de le renvoier. On assure que les ordres du Roi lui ont déjà été notifiés par une corvette sur les côtes d'Espagne à la hauteur de St. Sébastien ; & l'on croit même pouvoir ajouter qu'en conséquence il est allé en Italie.

Le conseil-supérieur du Port-au-Prince a arrêté, le 16 Décembre dernier, qu'il seroit élevé dans le cimétiere de cette ville, aux fraix de la caisse municipale du ressort, un mausolée à la mémoire du comte d'Ennery, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur-général à St. Domingue ; hommage rendu à la considération qu'il s'étoit acquise, & juste tribut des regrets & de la reconnoissance des habitans de cette colonie.

La femme d'un gentilhomme de Bourgogne, chargée de la procuration de son mari pour toucher ici une somme de 150 mille livres, prix d'une terre qu'il a vendue, n'a

donné depuis son arrivée à Paris aucune nouvelle à son mari , qui est venu faire des recherches pour découvrir ce qu'est devenue sa femme. On lui a prouvé qu'elle a reçu les 150 mille livres ; & c'est-la tout ce qu'il a pû en apprendre jusqu'ici. Les uns disent qu'elle a été assassinée pour son argent ; d'autres qu'elle s'est enfuie avec son amant ; cependant c'est une femme d'un âge mûr & qui par conséquent devrait être à l'abri d'une foiblesse qui attaqueroit également l'honneur & la probité.

La sagesse du gouvernement vient de faire éclore un réglemeut concernant les trois amphitéâtres établis dans les hôpitaux militaires de Strasbourg , Metz & Lille. Il contient trente-deux articles ; où il est dit , que le démonstrateur chirurgien fera des leçons de chirurgie & d'anatomie ; pour lesquelles il jouira de quatre cents livres d'appointemens du Roi , outre ses gages , & de deux cents livres en sus , pour l'entretien des piéces anatomiques & autres fraix d'amphitéâtres. Son cours d'anatomie doit commencer au premier Octobre par l'ostéologie ; viendra ensuite la miologie , la splanchnologie , l'angiologie & la névrologie. Après ce cours , il procédera à celui d'opérations , conjointement avec le chirurgien - major , & finira par un cours de bandages. Le premier Juin suivant , il commencera un cours de principes de chirurgie , sur les saignées , les plaies , les fractures , les luxations. Il y aura un démonstrateur apothicaire qui sera choisi pour

donner des leçons de pharmacie, de chymie, & de botanique; il jouira des mêmes appointemens que celui de chirurgie.

Indépendamment des médecins employés dans ces trois hôpitaux, Sa Maj. admet dans chacun d'eux, quatre médecins surnuméraires, sans appointemens, qui porteront l'uniforme des médecins ordinaires, mais sans boutonnières au collet. Ils seront obligés d'assister à tous les cours, opérations & ouvertures de cadavres, qui se feront dans les dits hôpitaux, & d'y faire des observations sur chaque genre de maladies, sous l'inspection néanmoins du médecin titulaire. Il fera fait chaque année un cours de physiologie par le plus habile des médecins surnuméraires, à qui il sera accordé une gratification de trois cents livres par année; & il sera préféré pour remplacer les médecins titulaires & en chefs des hôpitaux militaires. Il y aura en outre huit chirurgiens surnuméraires externes & quatre apothicaires surnuméraires externes, lesquels seront assujettis à assister régulièrement à leurs cours respectifs; & dans l'assemblée du 1. Juin suivant, on décernera en présence de l'intendant ou du commissaire des guerres, deux prix de la valeur de cent-vingt livres chacun, aux deux élèves surnuméraires en chirurgie, qui se feront le plus distingués dans l'examen précédent; & un pareil au pharmacien surnuméraire, qui l'aura mérité par ses connoissances, ses mœurs & son exactitude. Tous ces élèves en médecine, chirurgie & pharmacie, seront préférés dans

le service des armées , des régimens & des hôpitaux de Sa Majesté. Indépendamment des cours de chirurgie & de pharmacie , les médecins titulaires , & chirurgiens-majors de chacun de ces trois hôpitaux , feront des cours particuliers ; les premiers sur la médecine pratique , & les derniers sur les maladies chirurgicales & véneriennes ; ils auront les uns & les autres pour cet objet , une gratification annuelle de trois cents livres. Tous les élèves feront obligés d'affister à ces cours. Les compositions galéniques & chymiques se feront en présence des médecins , chirurgiens & apothicaires de ces hôpitaux , pour plus grande sûreté & exactitude dans les remèdes.

Le 27 du mois dernier , Mr. Mefnard de Choufy , ministre du Roi auprès du cercle de Franconie , a eu l'honneur d'être présenté au Roi & de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination. Le même jour , Mr. O-Dunne , ministre plénipotentiaire du Roi près l'Electeur Palatin , qui étoit ici par congé , a eu aussi l'honneur d'être présenté au Roi , & de prendre congé de Sa Majesté , pour retourner à sa destination. Le premier de ce mois , la duchesse du Châtelet , présentée par la duchesse de Mortemar à Leurs Majestés & à la famille royale , prit le tabouret. Le même jour , le bailli d'Argenteuil , receveur-général de l'ordre de Malthe , eut l'honneur de présenter au Roi les faucons que le Grand-Maître est dans l'usage d'envoier tous les ans à Sa Maj. Le chevalier

d'Arfac de Ternay, colonel d'infanterie, tenoit un des faucons sur le poing.

Le 31 le Roi, revêtu du grand collier de l'ordre du St. Esprit, s'est rendu en cérémonie à l'église de la paroisse Notre-Dame, où il a communié par les mains de l'évêque de Senlis, premier-aumônier de Sa Majesté. Le duc d'Uzès, plus ancien duc, & le duc de Coëffé, capitaine des cent-suiſſes, tenant la nape du côté du Roi, & les deux aumôniers de Sa Maj. en quartiers, du côté de l'autel. --- Le 1. Mgr. le comte d'Artois a obtenu l'agrément du Roi pour aller visiter les ports de Brest & de Toulon, après le départ de l'Empereur, qu'on continue d'attendre ici dans peu de jours; mais l'on ne croit point que Mgr. le duc de Chartres exécute son projet d'aller faire un tour en Angleterre.

On vient d'établir des reverberes (a) sur toute la route qui conduit de Paris à Versailles. Un plaifant connu par ses badinages sur les lumieres philosophiques du siecle, a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

Sur le chemin qui conduit à la cour,
On établit maint & maint reverbere :
De plus en plus, de jour en jour,
Je vois avec plaisir que mon pays s'éclaire.

(a) Le *reverbere* en chymie est un fourneau à réflexion qui donne au feu une activité redoublée. En catoptrique c'est une lumiere renforcée par un miroir de métal. On en voit aujourd'hui dans presque toutes les grandes villes.

METZ (le 17 Avril.) L'Empereur, sous le nom de comte de Falckenstein, est arrivé ici le 12, vers les 6 heures du soir. Le 13 il a visité l'arsenal, les hôpitaux & ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville. Le baron de Vogelfang, lieutenant-général au service autrichien & commandant de Luxembourg, étant arrivé de cette dernière ville, l'Empereur l'a fait dîner avec lui. Le 14 il a vû les fortifications, les casernes &c., & aiant appris que Mr. de Vogelfang s'étoit trouvé incommodé du froid, il fut lui-même vers les 5 heures du soir lui rendre une visite à la citadelle. Il est parti le 15 au matin pour Verdun. Ce Monarque a gagné tous les cœurs par sa bonté & son affabilité; il a vû passer six régimens d'infanterie & deux de cavalerie en parade; les officiers & les soldats ne pouvoient se lasser de l'admirer. Les feuilles publiques sont remplies de différens traits de bonté dont ce Prince a marqué, pour ainsi dire, tous les pas de son voiage, nous en rapporterons un, qui s'est passé peu de jours avant son départ pour la France. Ce Monarque se promenoit seul en caleche à quelques lieues de Vienne. Un garçon boucher accourut en criant : *Monsieur, je suis extrêmement fatigué, permettez que je monte derriere la voiture.* L'Empereur le plaça à côté de lui, & l'entretint le plus familièrement du monde, en le questionnant sur son nom, ses parens, son âge, son lieu natal &c. Le jeune garçon prit de l'assurance, & le Prince lui aiant

demandé ce qu'il avoit mangé à dîner , *devinez, Monsieur*, dit-il; apparemment qu'il avoit eu quelque régal particulier. Sur quoi son illustre conducteur nomma très-patiemment plus de vingt mets différens; toujours des *non*. Enfin le dîner fut deviné, & le garçon tout émerveillé s'écria avec force : *Tout-juste*. Après quoi l'Empereur lui demanda, pour qui il le prenoit. ---- *Pour un officier*. ---- *Pour quel officier?* ---- *Pour un lieutenant*. ---- *Non, devinez plus loin*. ---- Le garçon va du capitaine jusqu'au général; *quoi, pas encore assez?* Enfin il s'écrie avec le ton le plus naïf : *Vous êtes peut-être l'Empereur lui-même?* ---- *Tout-juste*, reprit le bon Prince, & le conduisit jusqu'à son habitation, où il lui donna quelques piéces d'or. Si ce garçon devient un jour pere & grand-pere, il racontera cette aventure à ses enfans & petits-enfans assemblés autour de lui, comme la scene la plus intéressante de sa vie (a).

(a) Dans le voyage que nous avons fait en Esclavonie en 1768, quelques jours après que l'Empereur eut visité cette province, nous trouvâmes toutes les bouches ouvertes pour célébrer la bonté & l'affabilité de ce grand Prince. Dans tous les endroits où nous passâmes, on s'empressoit à nous en raconter des traits plus ravissans les uns que les autres. De Posséga jusqu'à Kuttieva il s'entretint avec un bon vieux cocher du collège, qu'il appelloit *mein lieber Alter*; ce pauvre homme ne pouvoit revenir de l'extase où l'avoit mis cette extrême popularité, & la dénomination amicale dont l'Empereur s'étoit

P A Y S - B A S .

* Voyez le
 Journ. du L.
 Avril, p.
 549.

LA HAYE (le 20 Avril.) La réponse de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies, au mémoire qui leur fut remis le 21 Février dernier, par le chevalier d'York *, a été remise le 2 de ce mois à la cour de Londres par Mr. le comte de Welderen, ambassadeur des Etats-Généraux auprès de Sa Maj. Britannique. Elle est conçue en ces termes.

SIRE, " C'est avec le plus profond respect, que
 „ le souffigné, envoyé extraordinaire & pléni-
 „ potentiaire de L. H. P., en conséquence des
 „ ordres qu'il vient d'en recevoir, a l'honneur
 „ de représenter à V. M., que le mémoire que
 „ son ambassadeur leur a présenté le 21 du mois
 „ passé, les a sensiblement touchées ; & qu'elles
 „ se trouvent obligées de porter des plaintes, des
 „ reproches qui y sont contenus, comme si
 „ L. H. P. étoient soupçonnées de vouloir amu-
 „ ser V. M. par des assurances amicales, qui
 „ sont démenties par les faits ; de même que
 „ du ton menaçant qui regne dans ce mémoire,
 „ & qui paroît à L. H. P., trop éloigné de ce
 „ qui est reçu & doit avoir lieu entre des Sou-
 „ verains & puissances indépendantes ; & sur-
 „ tout entre des voisins qui ont été unis depuis
 „ si long-tems, par les liens de la bonne har-
 „ monie & de l'amitié mutuelle, „

toit servi. Les femmes & les enfans s'attrou-
 poient dans les campagnes sur son passage &
 mêloient à leur admiration des larmes de joie,
 à l'aspect d'un Prince qui se montrait le pere &
 l'ami de tous, de maniere à ne leur en laisser
 aucun doute. Genre de triomphe plus précieux
 aux yeux de l'humanité que les entrées pom-
 peuses des Empereurs conquérans dans la capi-
 tale du monde.

„ L. H. P. croient, qu'en toutes occasions, &
 „ particulièrement dans ces malheureux troubles
 „ des colonies de V. M. en Amérique, elles ont
 „ fait envers V. M. tout ce que l'on pourroit
 „ attendre d'un bon voisin, & d'une puissance
 „ amie & affectionnée „.

„ L. H. P., *Sire*, mettent le plus haut prix à
 „ l'amitié de V. M. : elles souhaitent de faire
 „ tout ce qui est en leur pouvoir, autant que
 „ l'honneur & la dignité de l'état le permet-
 „ tent, pour la cultiver de plus en plus : mais
 „ elles ne sauroient cacher en même tems à V.
 „ M., la sensible sensation que ce mémoire a
 „ fait sur elles „.

„ C'est uniquement par le motif de montrer à
 „ V. M. tous les égards possibles, & pour prou-
 „ ver que L. H. P. ne veulent rien négliger de
 „ ce qui peut servir à rechercher convenable-
 „ ment la vérité des faits, dont les plaintes
 „ paroissent être résultées, qu'elles ont résolu de
 „ faire cet examen de la façon la plus prompte,
 „ & d'en retrancher toutes les longueurs & tous
 „ les délais. A cet effet, L. H. P. se sont écar-
 „ tées de la forme ordinaire, usitée toujours
 „ en cas pareils, de demander le rapport par
 „ écrit, des officiers & employés de leurs colo-
 „ nies ; & elles ont déjà expédié leurs ordres,
 „ que le commandant de St. Eustache se ren-
 „ droit dans la république sans délai, & le plus
 „ promptement possible, pour donner les infor-
 „ mations nécessaires de tout ce qui s'est passé
 „ dans l'isle de St. Eustache ; & de ce qui est
 „ venu à sa connoissance, relativement aux co-
 „ lonies américaines & leurs vaisseaux, pendant
 „ le tems qu'il y a commandé ; & pour mettre
 „ sous les yeux de L. H. P. sa conduite à cet
 „ égard „.

„ Le soussigné se trouve chargé de porter cette
 „ résolution à la connoissance de V. M. ; & de
 „ déclarer pareillement que L. H. P. ne font au-
 „ cune difficulté de désavouer très-expressement
 „ tout acte ou marque d'honneur qui peut avoir
 „ été donné par leurs officiers & employés, aux
 „ vaisseaux des colonies de l'Amérique-septen-
 „ trionale de V. M. ou qu'ils pourroient donner
 „ dans la suite ; pour autant que ces actes ou

„ marques d'honneur seroient de nature qu'on
 „ pût en conclure, que l'on reconnoit le moins
 „ du monde l'indépendance & souveraineté des dites
 „ colonies. Le souffigné se trouve en outre chargé
 „ de porter à la connoissance de V. M., que
 „ L. H. P. viennent de donner des ordres en
 „ conséquence aux gouverneurs & commandans
 „ de leurs colonies dans les Indes occidentales;
 „ & leur ont enjoint de nouveau & au plus
 „ fort, d'observer exactement leurs placards &
 „ ordres contre l'exportation des munitions de
 „ guerre vers les colonies de l'Amérique de
 „ V. M.; & de faire exécuter ces ordres avec
 „ toute la rigueur possible „.

BRUXELLES (le 17 Avril.) Samedi 12
 de ce mois, S. A. R. le gouverneur-général
 se rendit à la maison-de-ville pour y distribuer
 les prix aux élèves de l'académie royale
 de peinture, sculpture & architecture, où il
 y avoit par extraordinaire deux premiers
 d'après nature, savoir Jean-Baptiste Pauwels
 & Joffe Buys, qui reçurent des mains de
 Monseigneur la grande médaille. François
 Himmers reçut la médaille d'argent pour second
 prix d'après nature; Jean-François
 Vrancks, la grande médaille pour premier
 prix d'architecture; Pierre-Joseph Maeck,
 un compas & sa garniture d'argent pour second
 prix d'architecture; François Dumenil
 un porte-crayon pour premier prix d'après
 les figures antiques; Jean Grouwels un porte-
 crayon d'argent pour premier prix d'après
 les têtes antiques: Bartholomé Fréquart,
 premier d'après les estampes; Henri de Met-
 ser second, & Laurent Maes troisieme, re-
 çurent chacun un porte-crayon. Tous ces
 élèves sont natifs de la ville.

*** L'Impératrice-Reine, dont l'attention & la sollicitude se portent sans cesse sur tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses peuples, & à la prospérité de ses provinces, a jugé qu'il n'y avoit point d'objet plus digne de ses soins, ni plus intéressant pour son cœur, que de pourvoir de la manière la plus solide à l'établissement des nouveaux collèges destinés à l'éducation de la jeunesse.*

Et ayant eu rapport des vûes & des propositions de son gouvernement-général sur cette matiere, elle a daigné en témoigner sa satisfaction, & donner sa sanction royale à un plan, qui sera un monument éternel de sa munificence; & de son amour pour ses peuples.

Elle a résolu d'abord de ne pas se tenir au nombre des pensionnats ci-devant établis, mais d'en ouvrir dans toutes les grandes villes; à Bruxelles; où le collège thérésien de Vienne servira de regle & de modele: à Anvers, Gand, Bruges, Namur, Luxembourg & Ruremonde; villes, qui pour la plupart n'ont pas eu jusqu'ici de pensionnat public.

On formera des collèges royaux à Ipres, Courtray & dans plusieurs autres villes. On augmentera, perfectionnera, & dotera les collèges-pensionnats déjà existans à Tournay & à Mons, & d'autres collèges éprouveront également les effets de l'encouragement général, qu'il a été résolu d'accorder aux lettres & à ceux qui les cultivent.

Le premier soin des maîtres devra toujours avoir pour objet la religion & la conservation des mœurs, sources principales de la félicité publique. Ils ne négligeront pas l'urbanité, l'aménité d'esprit, ni aucune des vertus sociales; & Sa Maj. veut expressément, que l'enseignement soit monté de façon, qu'à l'étude des belles-lettres latines & grecques on associe les langues vivantes, les élémens de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, &c., en un mot qu'on emploie aussi utilement qu'il se pourra, le tems précieux que la jeunesse passé dans les collèges.

Et comme tout l'édifice de l'éducation doit porter principalement sur les talens de ceux qui y seront employés, Sa Maj. veut ouvrir à cet égard le champ le plus vaste, & établir une concurrence générale. Elle

n'exclut donc aucun ordre, aucun état de personnes, de la profession littéraire; le concours sera ouvert à tout le monde; le clergé régulier y sera admis avec le séculier, les gens du monde, mariés ou non mariés; les étrangers comme les regnicoles. On ne demande qu'une aptitude reconnue, des vertus & des talens.

Il a été décidé aussi d'ôter à la profession littéraire les entraves & les gênes multipliées, qui en écartoient beaucoup de sujets de mérite. Les professeurs ou maîtres ne seront donc plus obligés de demeurer généralement dans les collèges; ils pourront rester dans leur particulier, les prêtres séculiers, & les gens du monde dans leurs maisons, les religieux dans leurs cloîtres, chacun suivant son état, son goût & ses convenances. On prendra d'un autre côté des mesures pour que les pensionnats soient pourvus d'un nombre suffisant de préposés ou de préfets, & la surveillance sera établie sur les règles les plus invariables.

Sa Majesté enfin, outre le traitement fixe qu'elle accorde aux professeurs, leur assigne de légers rétributions de la part des écoliers, à l'exemple de ce qui a été pratiqué à Rome & à Athènes, à l'exemple des siècles des Médicis & de Charles-Quint, de ces siècles si brillans pour l'érudition & pour l'étude des humanités. Ces rétributions augmentant nécessairement à proportion du nombre des élèves, de la réputation d'un collège, & de la célébrité des maîtres, serviront à la fois d'aliment & de récompense au zèle. Sa Maj. destine d'ailleurs une somme considérable par an pour être employée en gratifications extraordinaires & en pensions, en faveur du mérite.

Une commission royale chargée d'apporter à tous ces objets la continuité des soins & l'activité qui entrent dans le plan & dans les intentions de Sa Maj., sera établie sous les ordres de Son Altesse Royale & sous la direction du prince de Stahremberg, ministre plénipotentiaire, qui a déjà invité par lettres circulaires les évêques, abbés & supérieurs d'ordres, ainsi que les chefs & compagnies de cours supérieures de justice, les états & magistrats des provinces à entrer dans les vues éclairées

& bienfaisantes de Sa Maj., & à seconder, par tous les moyens possibles, un ouvrage aussi important pour la religion & pour l'état, en recherchant sur-tout & en indiquant les meilleurs sujets qu'il soit possible de trouver.

M O R T S.

Marie-Rose-Regine comtesse de Wallis, née comtesse de Thierheim, douairière du feu maréchal François-Wenceslas comte de Wallis, chevalier de la Toison-d'Or, Dame de la Croix étoilée &c., est morte à Vienne le 29 Mars, dans la 72^e. année de son âge. Elle étoit fille du feu maréchal le comte François-Ignace de Thierheim & de la comtesse Maximilienne de Salabourg.

Ignace Kampmuller, docteur en théologie, ancien confesseur de l'Impératrice-Reine, ancien aumônier-général & vicaire apostolique des armées impériales & royales &c., est mort à Vienne âgé de 84 ans, au collège des Barnabites, où il s'étoit retiré après la suppression de son corps.

Dans le dern. journ. p. 567, l. 8, dans l'onde, lisez dont l'onde.

T A B L E

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	33
		<i>Alger.</i>	34
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	35
POLOGNE.	{	<i>Varsovie.</i>	37
		<i>Dantzik.</i>	40
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	41
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	43
		<i>Vienne.</i>	43
ALLEMAGNE.	{	<i>Stutgard.</i>	45
		<i>Cologne.</i>	46
		<i>Wetzlar.</i>	47
		<i>Zurich.</i>	48
		<i>Rome.</i>	49
ITALIE.	{	<i>Naples.</i>	51
		<i>Modene.</i>	51
		<i>Londres.</i>	52
ANGLETERRE.	(<i>Lisbonne.</i>	58
PORTUGAL.	(<i>Paris.</i>	64
FRANCE.	{	<i>Metz.</i>	72
		<i>La Haye.</i>	74
PAYS-BAS.	{	<i>Bruxelles.</i>	76
		<i>Morss.</i>	79